

CLARTÉ

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

MARS-AVRIL 2023



MICRO-FOLIE : UN NOUVEAU PONT VERS LA CULTURE

St PIERRE
des CORPS

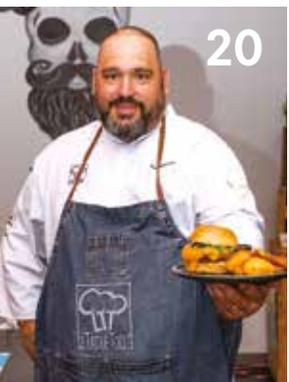
www.saintpierredescorps.fr



REPAS DES AÎNÉS

Après trois ans de pause liée à la situation sanitaire, le traditionnel repas des anciens s'est tenu le dimanche 22 janvier dans la salle des fêtes pour le plus grand plaisir des invités et des élus. À cette occasion, un spectacle a été proposé par les musiciens de l'harmonie municipale et par les artistes du cabaret Les étoiles lyriques. Le repas a été confectionné par les cuisiniers de la restauration municipale. Les habitants âgés de plus de soixante-quinze ans qui ne souhaitent pas participer au dîner ont reçu une fleur ou une place de cinéma en décembre. ■





SOMMAIRE

ÉDITO 5

MUR D'IMAGES 6 à 9

UN MOIS DANS LA VILLE 10 à 14

LES ASSOCIATIONS 16, 18 & 19

- Association culturelle : Les Pénélopes s'en mêlent
- Association sportive : USSP Pétanque
- Association de solidarité : Tous ensemble avec Seÿvhânn

PORTRAIT D'ARTISTE 17

Émilie Beauvais

PORTRAIT D'HABITANT 20-21

Benoit Sanchez

DOSSIER 22 à 24

Micro-folie : un nouveau pont vers la culture

UNE JOURNÉE AVEC... 25

Le service finances

DU CÔTÉ DES COMMERCES 26

Roches et Pierres Lavrut

BRÈVES DE MÉTRO 27

CONSEIL MUNICIPAL 28-29

LIBRE EXPRESSION 30-31

CÔTÉ CULTURE 32-33

AGENDA 34 & 37

ENVIRONNEMENT, CONSEILS 38

BLOC-NOTES 39

- Bimestriel d'informations municipales de Saint-Pierre-des-Corps
- Mars-Avril 2023 n° 414
- Directeur de la publication : Emmanuel François
- Réalisation : Amélie Barbotin, Tatiana Lorilleux et Jules Brossillon
- Création : Cerize Rouge
- Crédit photos : service communication, Canva, Pierres et Roches Lavrut, USSP pétanque, centre culturel, le Tatoué Toqué, Cabinet paysagiste Sativa, Stadler Design Studio, Les pénélopes s'en mêlent, Marie Petry, Tous ensemble avec Seÿvhânn, Pixabay
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Tirage : 9 400 exemplaires
- Dépôt légal : février 2023
- ISSN n°1257-5216

ÉDITO



Je veux tout d'abord remercier tous les Corpopétrussiens, habitants, représentants d'associations, entrepreneurs et dirigeants d'entreprise, d'être venus aussi nombreux à partager les vœux de la Municipalité.

En cette période difficile, il est plus que jamais essentiel de garder à l'esprit nos vœux d'espérance qui invitent à aller au-delà du doute, au-delà du repli. L'expérience nous montre qu'on peut voir dans les épreuves un des terrains essentiels au dépassement de soi, à l'entraide et à l'innovation.

C'est de cela qu'il s'agit dans cette édition de *Clarté*, qui au fil des pages, vous dévoile la richesse culturelle, associative, entrepreneuriale et citoyenne dans notre commune.

Vous y découvrirez un début d'année qui appelle à un devoir de mémoire et de résistance, qui révèle des engagements, qui ouvre de nouvelles perspectives inspirantes et innovantes.

La culture, ce supplément d'âme qui doit être vécu par tous, en fait pleinement partie. Offrir une culture de proximité, accessible à tous, est en effet un enjeu majeur pour la Ville, d'où cette diversité de formes d'expression et de talents qui fourmillent dans nos lieux culturels ; ces lieux étonnants et détonants, tels que la galerie d'exposition Chabrier qui met à l'honneur des femmes architectes avant-gardistes et engagées, ou encore le centre culturel, qui se transforme en salle de cinéma, de concerts, de théâtre. Un temps fort à retenir est notamment le spectacle de la Compagnie Encabanée, avec des ateliers proposés aux Corpopétrussiens, invités à jouer dans des lieux extérieurs au théâtre.

La bibliothèque est également un lieu à explorer, qui sera dans les prochains mois doté d'un nouvel espace culturel numérique, la Microfolie. C'est une grande première pour Saint-Pierre-des-Corps, je dirai même, une opportunité inespérée. La Microfolie ouvre l'accès à un musée numérique de productions artistiques à travers le monde, et à des équipements de haute définition : tablettes et casques audio, grand écran de diffusion, point réalité virtuelle... Dans un environnement de plus en plus connecté, la Ville tient à encourager l'éducation artistique 2.0 pour tous, qui permet à chacun de révéler sa créativité et d'enrichir son esprit critique.

Le défi participatif est également au cœur de notre action. C'est d'abord un moment privilégié pour se rencontrer, pour mieux vous informer, pour penser la ville de demain. Deux premiers thèmes vous sont proposés à différentes dates : la tranquillité publique pour vous présenter notre plan d'action d'apaisement, de prévention et de protection à la population, et le budget participatif afin de vous accompagner à partager vos idées et à déposer vos projets. D'autres temps forts sont à venir car ce lien vital avec les habitants et les acteurs de notre ville est indispensable pour lutter contre toutes rumeurs ou interprétations hâtives, et à avancer ensemble à la résolution de nos préoccupations communes.

Donnons-nous les moyens de nous inspirer avec confiance et clarté ! ■

Emmanuel François
Maire de Saint-Pierre-des-Corps
Vice-président de la Métropole

A handwritten signature in black ink that reads "Emmanuel François". The signature is written in a cursive, flowing style.

MUR D'IMAGES



UNE FERME PÉDAGOGIQUE À LA RPA

Le 15 décembre dernier, une ferme pédagogique a posé ses bagages au cœur de la résidence autonomie La Diablerie. Durant un après-midi, les résidents de la RPA et les enfants de la maternelle Jacques-Prévert ont fait connaissance avec les animaux de la ferme : lapins, chèvres, mouton et porcelet. Une première et un moment unique, riche en émotions ! ■

VŒUX 2023

Les vœux du conseil municipal se sont tenus le vendredi 6 janvier dans la salle des fêtes. Population, élus et membres des associations étaient accueillis en musique jazzy avec un binôme pianiste-saxophoniste, puis au rythme des musiques de l'harmonie municipale. Au cours de la soirée, Emmanuel François, maire de Saint-Pierre-des-Corps, a présenté les grands projets de la ville aux côtés de ses adjoints. ■



CHARTRE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Pour clore en beauté la cérémonie des vœux, le vendredi 6 janvier, les associations ont été conviées sur scène pour signer la *Charte des engagements réciproques*. Ce texte, réalisé par la municipalité en concertation avec les associations, lie désormais les deux parties de manière officielle pour une vie associative mieux connue et reconnue, un meilleur soutien des associations et des relations basées sur la confiance réciproque et la transparence. ■



NORDINE GANSO

C'est tout vêtu de violet, comme le nom de son spectacle, que Nordine Ganso s'est présenté le 6 janvier dernier sur la scène du centre culturel. Pendant plus d'une heure, l'humoriste girondin a diverti et conquis le public ! Rires garantis. ■

EXPOSITION - LES FEMMES ARCHITECTES

Jeudi 19 janvier, s'est tenu le vernissage de l'exposition « *Les femmes-architectes : l'impact sur les débuts du modernisme* ». Élus, représentants de la maison de l'architecture Centre – Val de Loire et habitants étaient présents pour découvrir cette nouvelle exposition qui met à l'honneur le travail des femmes architectes du XX^e siècle, et notamment celui de la Française Charlotte Perriand. ■



HOMMAGE AUX FEMMES DÉPORTÉES

Le 24 janvier 1943, 231 femmes sont déportées en direction du camp de concentration d'Auschwitz en Pologne. C'est le premier train de femmes déportées partant de Compiègne. Parmi toutes ces personnes, deux Corpopétrussiennes, Fabienne Landy et Line Porcher, ne revirent jamais la ville. Danièle Bouhourdin, représentante de l'association Femmes solidaires, a porté la parole de ces femmes lors de la cérémonie commémorative en hommage au départ du premier train de femmes déportées lors de la Seconde Guerre mondiale le samedi 21 janvier devant le Monument aux morts 1939-1945. ■



VŒUX AUX ENTREPRISES

C'est dans la galerie Chabrier que le maire et les élus ont adressé leurs vœux aux entreprises corpopétrussiennes. L'occasion, pour une soixantaine d'entrepreneurs présents, de découvrir l'exposition sur les femmes architectes et d'échanger ensemble sur l'avenir de la ville. ■



TROIS NOUVEAUX MÉDECINS AU CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ DE LA RABATERIE

Vendredi 3 février, Emmanuel François, maire de Saint-Pierre-des-Corps, et François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire, rencontraient les trois nouveaux médecins généralistes du centre régional de santé. Le cabinet médical accueille désormais cinq médecins généralistes et une infirmière en pratique avancée. Pour rappel, le centre régional de santé se situe au 7 impasse Paul-Louis-Courier. Pour prendre rendez-vous, appelez le secrétariat au 02 47 85 02 13 ou connectez-vous à www.doctolib.fr ■

UN MOIS DANS LA VILLE



LE CHIFFRE : 16 151 HABITANTS

Chaque année, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) recense la population de chaque commune en France. Ces études régulières permettent de mieux connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc. Ainsi, grâce à ces données, il est possible de définir le nombre d'élus dans une commune, les équipements collectifs, les logements, ou bien encore les transports nécessaires au bon fonctionnement d'un territoire.

En 2023, on compte à Saint-Pierre-des-Corps 16 151 habitants, soit une diminution de 66 habitants par rapport à 2022 (16 217). Ce chiffre d'environ 16 000 résidents reste constant depuis une dizaine d'années puisque nous avons 16 188 habitants en 2018 et 15 849 en 2013. Concernant le nombre de logements, celui-ci augmente. En 2022, il y en avait 7 794 contre 8 017 aujourd'hui. Enfin, le nombre de personnes par foyer reste inchangé avec une moyenne de deux personnes par logement. ■

Conférence-Rencontre

MARDI 28 MARS - 18h00/19h15
Salle de la Médaille - RDC

Papa, Maman, le smartphone et moi

Echanges animés par
Caroline Gauvreau, psychologue clinicienne
et Benoit Fiaud éducateur spécialisé.



TOURAINES
MÉTROPOLITAINES

avec le soutien de
SAINT-PIERRE-DES-CORPS

DÉPISTAGE DIABÈTE

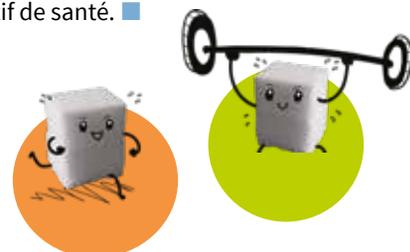
Le centre municipal de santé organise un dépistage diabète à destination des Corpopétrussiens.

Deux créneaux sont proposés :

- Mercredi 5 avril, de 8h à 10h30 dans la salle des fêtes (avenue de la République)
- Jeudi 13 avril, de 8h à 10h30 à la Maison de l'Aubrière (rue de l'Aubrière)

Pour vous faire dépister, il est obligatoire de venir à jeun. Une collation vous sera offerte après l'examen. Le dépistage est également l'occasion d'échanger avec des professionnels de santé. Plusieurs intervenants seront présents : infirmières, diététicienne et agent administratif de santé. ■

> **CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ**
12 rue Rosenberg
02 47 63 43 60



AMÉNAGEMENT DES COURS D'ÉCOLES

Ramener la nature dans les espaces extérieurs des établissements scolaires, c'est l'objectif de la *Charte d'aménagement des cours d'écoles*. Pour la constituer, une enquête a été réalisée pour connaître l'avis des principaux acteurs concernés : équipes pédagogiques, parents d'élèves, conseil municipal des enfants et services municipaux. Sativa, cabinet paysagiste, a fait des propositions pour réaménager les douze cours d'écoles de la ville. « *La nature est essentielle au bon développement des enfants et la cour d'école fait donc partie de ces endroits où l'enfant évolue librement, se dépense, se ressource et se sociabilise. Grâce à ce projet, les cours vont devenir plus vertes avec la plantation d'arbres, d'herbe et plantes. Les espaces seront aussi réagencés. On retrouvera dans chaque cour différentes zones : des espaces calmes (tables, cabanes, etc.), des espaces dynamiques (type plateaux sportifs), des espaces créatifs (pour l'imaginaire de l'enfant) et des jardins (potagers, composteurs, nichoirs à oiseaux, etc.)* » explique Denis Bellande, responsable du service environnement, espaces verts et propreté urbaine.

Les premiers travaux débiteront cet été dans les cours des maternelles République et Viala-Stalingrad. « *Les travaux les plus importants se feront en juillet et en août, pour se terminer en novembre avec la plantation des arbres. En 2024, nous poursuivrons les travaux à l'école Paul-Louis-Courier / Marceau. L'objectif par la suite est de réaliser chaque été le réaménagement d'une à deux cours* » conclut M. Bellande. ■



Plans des écoles maternelles République (à gauche) et Viala Stalingrad (à droite) - © Cabinet paysagiste Sativa

TABLEAUX INTERACTIFS À L'ÉCOLE

Des nouveaux outils numériques pédagogiques ont fait leur apparition dans les classes. Depuis le mois de janvier, les six écoles élémentaires de la ville disposent de quatorze écrans numériques interactifs.

Les écrans, d'une valeur de 4 700€ l'unité, ont été financés à 50% par l'État dans le cadre du dispositif " *Socle numérique* " et à 50% par la ville. Disposant de roues, les tableaux sont mobiles afin de profiter à tous les écoliers.

À noter également que les maternelles de la ville se verront prochainement dotées de systèmes de vidéoprojections. ■



INSCRIPTIONS EN MATERNELLE

Les inscriptions en maternelle pour l'année 2023 s'adressent aux enfants nés en 2020 et 2021. Elles auront lieu jusqu'au mercredi 15 mars au service scolaire (Espace famille, 38 avenue de la République). Pour les enfants nés en 2021, vous pouvez préciser au service scolaire si vous souhaitez les scolariser dès la prochaine rentrée, sous réserve de places disponibles.

Pour l'inscription, vous devez vous munir de votre livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé ou d'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge. Un certificat d'inscription sera délivré précisant l'école d'affectation. Fiche d'inscription disponible sur le site de la ville www.saintpierredescorps.fr ■

> SERVICE SCOLAIRE : ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, ainsi que le jeudi de 8h30 à 12h. Plus d'informations au 02 47 63 43 68



INSCRIPTION EN CENTRES DE LOISIRS POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS

Les inscriptions en centres de loisirs pour les vacances de printemps (du 17 avril au 1^{er} mai) auront lieu du lundi 20 au vendredi 31 mars. Deux centres de loisirs seront ouverts (Paul-Louis-Courier et Pierre-Sémar). Il est possible d'inscrire son enfant pour la journée ou la demi-journée, avec ou sans repas.

Rendez-vous au service enfance (Espace famille, 38 avenue de la République), ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, ainsi que le jeudi de 8h30 à 12h. Permanence jusqu'à 19h le mardi 28 mars. Munissez-vous du dossier d'inscription complété (disponible sur mon espace en ligne), du carnet de santé de votre enfant et de votre numéro d'allocataire ou avis d'imposition, ainsi que d'une attestation d'assurance pour l'inscription. Plus d'informations au 02 47 63 43 68. ■

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

Pour se faire recenser, vous devez vous présenter à la mairie de votre domicile, muni d'une pièce d'identité (ou des deux pièces d'identité en cas de double nationalité) et du livret de famille.

L'attestation de recensement et le certificat de participation à la Journée de Défense et Citoyenneté sont indispensables pour la présentation à tout examen ou concours soumis aux contrôles de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.). De plus, les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. ■

COMEDec, LA NOUVELLE PLATEFORME SÉCURISÉE DE L'ÉTAT CIVIL

Depuis le mois de février, la ville de Saint-Pierre-des-Corps est raccordée au dispositif de dématérialisation sécurisé Comedec.

Cette plateforme vise plusieurs objectifs :

- Simplification et gain de temps des démarches administratives pour les usagers.
- Sécurisation de la transmission des données d'état civil.
- Protection de la vie privée des usagers en ne transmettant que les données nécessaires pour leurs démarches.

Ainsi, pour les personnes nées à Saint-Pierre-des-Corps, la production d'un acte d'état civil n'est plus nécessaire dans le cadre des demandes de passeport et de carte nationale d'identité mais aussi dans le cadre des démarches auprès d'un notaire. ■

VILLES ET VILLAGES FLEURIS : SAINT-PIERRE GARDE SA 3ÈME FLEUR !

Fin août, le jury du concours les « Villes et villages fleuris » a évalué le fleurissement de Saint-Pierre-des-Corps pour déterminer le maintien de son label au sein de la commune. Après plusieurs mois d'attente, le résultat est tombé : Saint-Pierre-des-Corps garde sa troisième fleur !

Lors de sa visite, le jury a souligné l'implication des agents pour offrir un cadre de vie agréable à la population. Il encourage la collectivité à poursuivre ses projets pour une ville plus verte avec la création de nouvelles micro-forêts urbaines sur le territoire, la requalification du quartier de la Rabaterie, du parvis de la gare et des cours d'école, ainsi que la mise en place d'actions pédagogiques (organisation des visites des serres municipales pour petits et grands, création de potagers, concours " Balcons et jardins fleuris ", etc.). ■



XL ART AUX SERRES MUNICIPALES !

La culture fera son show du vendredi 16 au dimanche 18 juin aux serres municipales. Cette année, l'exposition XL Art pose ses bagages à la Morinerie pour présenter, pendant trois jours, les réalisations d'une soixantaine d'artistes au sein de ce lieu lumineux de plus de 1000m², traditionnellement dédié aux fleurs et aux plantes.

Le principe d'XL Art ? Lancé en 2010, l'événement expose des œuvres grands formats (peintures, sculptures, photographies, design, arts plastiques, land'art, illustrations, graphes ou performers, etc.)

A cette occasion, les ateliers d'artistes de la Morinerie ouvriront également leurs portes. ■

> Pour en savoir plus sur XL Art, rendez-vous sur www.xlart.fr



TRAVAUX

• **Pont des Épines-Fortes** : installation de portiques de limitation de poids lourds en amont et en aval du pont. Hauteur limitée à 3,50 mètres. > *Travaux réalisés en janvier*

• **Rue Marcel-Cachin** : dernière tranche des travaux d'enfouissement des lignes électriques et télécom. > *Travaux débutés et prévus jusqu'au début de l'été 2023*

• **Rue Martin-Audenet (entre les rues Gabriel-Péri et Pierre-Sémard carrefours compris)** : renouvellement des canalisations des réseaux d'eaux pluviales par Tours Métropole. > *Travaux débutés en février pour se terminer le 2 mai. Circulation fermée aux véhicules*

• **Avenue Yves-Farges (entre les rues de la Pichotière et du Colombier)** : requalification de la route, enfouissement des lignes électriques, création de pistes cyclables et aménagement de zones de stationnement. > *Travaux prévus sur l'année 2023* ■

LE TRI DES DÉCHETS SE MET EN PLACE AU CIMETIÈRE

Pour faciliter le tri des déchets au cimetière, des nouveaux bacs ont été installés aux trois entrées du site. Désormais, quatre types de poubelles s'offrent à vous :

- **Bac " tri sélectif "** : pots plastiques, films transparents et bouteilles en plastique.
- **Bac " déchets verts "** : fleurs naturelles sans le pot, herbes et feuilles.
- **Bac " ordures ménagères "** : fleurs et mousses artificielles, décorations en plastique, polystyrène et banderoles funéraires.
- **Bac " gravats "** : plaques funéraires, petits morceaux de marbre et pots en terre cuite. ■



STAGES ENFANTS

Pour les vacances de printemps, les associations du territoire proposent des activités à destination des enfants et adolescents. Retrouvez ci-dessous la liste des ateliers (liste non exhaustive) :

- **BARROCO THÉÂTRE** : stage de théâtre ouvert à tous dès 6 ans (débutants et initiés), aboutissant à un mini-spectacle présenté au public le vendredi à 17h. Du 17 au 21 avril de 14h à 17h à la salle de la Médaille (15 avenue de la République). 55€ par enfant (+ 12€ d'adhésion pour les enfants qui ne sont pas déjà adhérents à l'association sur 2022/2023). Contact : 02 47 44 91 27 et barroco-theatre@wanadoo.fr
- **ERTAËHT** : stage d'écriture à destination des enfants et adolescents. Du 17 au 20 avril de 14h à 17h à la Bâtisse (48 rue de la Tonnelle). 40€ les 12 heures. Contact : 06 81 19 61 76 et ertaeht@orange.fr ■

DES VÉLOS SOLIDAIRES MADE IN TOURAINE !

Redonner vie à des vieux vélos et les remettre dans le circuit pour encourager la pratique quotidienne des deux-roues, c'est le pari de Veloop. Basée sur le principe de l'économie sociale et solidaire, la coopérative (SCIC) Veloop collecte et recycle des vélos donnés ou récupérés issus du territoire. Une fois reconditionnés, les vélos sont proposés à la vente.

Afin d'en faire bénéficier tous les publics, Veloop a lancé, avec le soutien financier du Syndicat des mobilités de Touraine, le projet " Vélos solidaires ". Ce dispositif permet d'accéder à un vélo remis en état, à un prix réduit (50€ maximum) sous conditions de ressources et favorise ainsi l'accès à la propriété d'un vélo à tous les publics.

Qui peut bénéficier du dispositif « Vélos Solidaires » ? (ouvert à toute personne, adulte et enfant, sous certaines conditions) :

- Habiter dans l'une des 25 communes du Syndicat des mobilités de Touraine (les 22 communes de Tours Métropole, ainsi que les communes de la Ville-aux-Dames, Vernou-sur-Brenne et Vouvray).
- Justifier d'un quotient familial inférieur à 900.
- À noter qu'il est possible d'effectuer plusieurs demandes de vélos par unité familiale.

Quels types de vélos sont disponibles ?

Le dispositif permet d'accéder à un large choix de vélos pour adultes et enfants, reconditionnés et garantis. Selon la disponibilité des stocks, vous pourrez choisir entre plusieurs types de vélos (vélo de ville, VTT, VTC, vélo de route, vélo enfant, etc.). Vous avez également la possibilité d'ajouter des accessoires à votre vélo : porte-bagages, garde-boue ou bien encore panier (sous réserve de disponibilité en stock et de compatibilité avec le vélo). Enfin, différents accessoires de sécurité (casque, éclairage...) peuvent être proposés à la vente à des prix préférentiels.

Comment procéder ?

- J'ai un référent social (assistante sociale, Pôle Emploi, conseiller en insertion, Mission locale, etc.) : je remplis la demande avec mon référent qui la transmet à Veloop
- Je n'ai pas de référent social : je transmets ma demande ou je prends rendez-vous directement auprès de Veloop

Plus d'infos sur <https://veloop.fr/velos-solidaires/> ■

> VELOOP : 1 bis, rue des Hautes Marches, 37520 La Riche. Téléphone : 06 60 59 35 30. Jours et horaires d'ouvertures : lundi de 13h30 à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h





RÉUNIONS PUBLIQUES

VENEZ ÉCHANGER AVEC LE MAIRE ET SON ÉQUIPE

Monsieur le maire et son équipe vous convient à plusieurs réunions publiques. L'occasion d'échanger sur les principaux projets prévus à Saint-Pierre-des-Corps.

Réunions publiques - Budget participatif

- Jeudi 16 mars à 18h30 : salle de la Médaille (avenue de la République)
- Lundi 27 mars à 18h30 : Maison de l'Aubrière (rue de l'Aubrière)
- Jeudi 20 avril à 18h30 : salle Joliot-Curie (rue de la Morinerie)

Réunions publiques Tranquillité publique

- Jeudi 23 mars à 18h30 : salle de la Médaille (avenue de la République)
- Mercredi 29 mars à 18h30 : salle Joliot-Curie (rue de la Morinerie)



LES PÉNÉLOPES S'EN MÈLENT



L'atelier de l'association à la Morinerie - © Les Pénélopes s'en mêlent

Machines à coudre, tissus, patrons, aiguilles. C'est à la Morinerie que se réunissent chaque semaine les bénévoles des Pénélopes s'en mêlent pour des ateliers et cours de couture ! Rencontre avec Élise, Patricia et Céline, membres de l'association corpopétrussienne.

Les Pénélopes s'en mêlent, c'est avant tout une aventure humaine. « L'association est née en 2015 suite à notre rencontre, Patricia et moi. Nous travaillons toutes les deux dans le social, nous sommes éducatrices. Patricia connaissait bien la couture, elle a travaillé dans l'habillement pendant longtemps avant de se reconverter. Elle avait envie de transmettre son savoir-faire. Moi je commençais tout juste à coudre et je souhaitais échanger, apprendre avec d'autres personnes. C'est comme ça que l'association a vu le jour. Et nous avons eu l'opportunité d'avoir un espace aux Ateliers de la Morinerie, nous avons donc saisi l'opportunité pour s'installer dans ce vivier d'artistes » se remémore Élise Martin, présidente de l'association.

Aujourd'hui, Les Pénélopes s'en mêlent donnent des cours toutes les semaines aux personnes qui souhaitent découvrir la couture. « Nous accueillons tout le monde, les personnes débutantes comme

confirmées. Nous animons des petits cours, nous sommes en général trois à quatre personnes par atelier, c'est vraiment personnalisé. Chacun vient avec son projet et ses envies. Ce sont des moments chaleureux » explique Patricia Lagrange, secrétaire.

Les ateliers de l'association peuvent durer plusieurs heures d'affilée. « On pense que trois heures, c'est long, mais en fait on ne les voit pas défiler. C'est vraiment thérapeutique, on évacue le stress du quotidien, on partage un bon moment et on repart avec nos créations. Les personnes que je vois en cours sont devenues des amies » souligne Céline, adhérente de l'association.

Vêtements, objets du quotidien, tout est possible dans la création. « Ce qui est bien avec la couture, c'est que si on a une idée précise d'un vêtement par exemple, on peut se le confectionner soi-même. Ainsi on peut réaliser des vêtements de qualité, qui pourront durer plus longtemps dans le temps,

c'est une autre façon de consommer » souligne Patricia.

L'association veut aussi rendre la couture accessible à tous. « C'est une activité qui ne se destine pas qu'aux femmes. Les hommes sont les bienvenus à l'atelier. Nous organisons aussi des séances pour les enfants, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Et nous nous déplaçons également dans différents endroits pour animer des ateliers ou proposer nos créations. Partager et rencontrer, c'est le plus important pour nous » conclut Élise. ■

CONTACT

Mail : atelierslespenelopes@gmail.com

Facebook : Les Pénélopes s'en mêlent

Horaires des cours : lundi matin, mercredi après-midi, vendredi toute la journée et samedi matin

Tarifs des cours : 1h = 15€, 2h = 25€, 3h = 35€, stage à la journée = 70€

ÉMILIE BEAUVAIS

Émilie est une artiste accomplie. Comédienne, auteure, metteur en scène, dramaturge et pédagogue, la Tourangelle, qui connaît très bien Saint-Pierre-des-Corps (ses grands-parents paternels et maternels habitaient la ville), a plus d'une corde à son arc ! « *J'ai commencé le théâtre au lycée Descartes et avec le Barroco Théâtre. Puis, je me suis formée en tant que comédienne au conservatoire de Tours. J'ai ensuite tenté les concours d'écoles nationales et j'ai intégré l'école publique de la comédie à Saint-Étienne. Pendant trois ans, j'ai pu bénéficier d'une formation professionnalisante* » se remémore Émilie.

À la sortie de sa formation, Émilie intègre la troupe du Centre Dramatique National de Saint-Étienne. « *Puis j'ai fait partie d'un collectif, "La Querelle", pendant dix ans en région Rhône-Alpes. C'est l'amour et la famille qui m'ont ramenée en Touraine.* »

Le goût de ne pas être uniquement comédienne est venu très vite pour Émilie. « *J'avais envie d'autres choses. J'ai commencé à écrire pour des compagnies, puis le reste est venu naturellement. J'ai passé les diplômes pour exercer en tant que professeur de théâtre par exemple. C'est un équilibre génial de pouvoir se confronter à différentes personnes, différents univers. On est passeur, on est accompagnant. Je me requestionne, j'apprends toujours et j'adore ça.* »

Avec son compagnon, Matthieu Desbordes, Émilie crée la compagnie Supernovae. « *Notre compagnie réinterroge la culture populaire et nous voulons, à travers nos spectacles, pouvoir ré-enchanter le quotidien du public.* »

Émilie présentera en mars l'une des dernières créations de la compagnie : *Encabanée*. « *Cette pièce de théâtre est tirée du roman de la canadienne Gabrielle Filteau-Chiba qui raconte son histoire. Son parcours m'a touchée et j'ai eu l'envie de l'adapter pour le présenter au public. Son roman, c'est comme un journal intime. Joie, espoir, détresse et pouvoir d'agir se mêlent dans son combat pour défendre le vivant et le respecter. Elle qui ne trouve pas sa place dans ce monde se crée sa propre bulle dans les montagnes. Avec ce spectacle, nous avons envie de réveiller le sauvage qui est en nous, de donner l'envie à chacun de se surpasser. Je serai seule sur scène, dans un décor minimaliste, pour narrer l'histoire. Certaines parties du spectacle seront lues, d'autres jouées* » explique l'artiste.

La compagnie Supernovae prépare aussi un projet en lien avec le centre culturel. « *Nous allons animer des ateliers pour trois duos de Corpopétrussiens. L'objectif à la fin des séances est de pouvoir les faire jouer dans des lieux extérieurs au théâtre. C'est un projet qui nous plaît car c'est un échange à échelle humaine, trois duos sur-mesure* » conclut Émilie. ■

C'est dans la pièce " Encabanée " que vous découvrirez Émilie Beauvais, comédienne. Aujourd'hui, l'artiste se confie sur son parcours et nous parle du spectacle qu'elle interprétera en mars prochain à la bibliothèque.



© Marie Pétry

Encabanée - Cie Supernovae :

la pièce de théâtre narre l'histoire d'Anouk, qui a quitté son appartement confortable de Montréal pour un refuge forestier délabré au Kamouraska. Loïn de tout, dans le plus rude des hivers, elle livre son récit sous forme de carnet de bord. Durée : 1h. Tarif unique : 3€. Jauge limitée. Vendredi 17 mars à 19h et samedi 18 mars à 15h. Bibliothèque. ■



Pierre Pagan et Pascal Huguet, les champions de France vétérans

© USSP Pétanque

ASSOCIATION SPORTIVE

USSP PÉTANQUE

Sport connu de tous, la pétanque est une activité que l'on peut pratiquer entre amis ou en famille. Vous souhaitez aller plus loin et participer à des compétitions ? Alors rendez-vous à l'USSP pétanque !

PLUSIEURS TITRES DE " CHAMPION DE FRANCE "

L'USSP pétanque a déjà brillé à de multiples reprises au sein des compétitions nationales. Le club compte **cinq titres de " Champion de France "** en Fédération sportive et gymnique du travail :

- **Un en doublette vétérans** (Briançon, 2022)
- **Un en doublette mixte** (Nice, 2019)
- **Un en doublette féminine** (Montlouis, 2015)
- **Deux en triplettes mixte** (Gravelines en 2008 et Marseille en 1998) ■

CONTACT

Téléphone (président, Antonio Martins) : 06 83 53 75 19

Mail (président): antoniomartins1@sfr.fr

Si vous cherchez les licenciés de l'USSP pétanque, c'est au stade Pierre-Sémard, derrière l'école du même nom, que vous les trouverez. C'est ici que les joueurs viennent s'entraîner dès qu'ils le peuvent. « *Le club, né en 1973, compte aujourd'hui quatre-vingts adhérents dont une vingtaine de femmes. Il est ouvert à tous, dès l'âge de dix ans, que vous soyez débutant ou confirmé. Au sein de la section, les licenciés ont la possibilité de choisir entre deux fédérations. Nous sommes inscrits à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT). Une majorité des adhérents jouent dans cette catégorie car elle permet à la fois de faire du loisir et de la compétition. L'autre partie du groupe joue en équipe départementale de deuxième division seniors en Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP)* » explique Antonio Martins, président du club depuis 1985.

« *Contrairement aux aprioris, la pétanque est un vrai sport et pas uniquement un divertissement. Une boule pèse en moyenne 700 grammes. Lors d'une compétition, qui peut durer*

toute une journée de 8h à 20h, nous pouvons lancer plus d'une centaine de kilos. C'est physique ! Et il y a aussi l'aspect technique et stratégique pour pointer et tirer les boules » souligne le président.

Chaque année, le club organise une dizaine de compétitions sur Saint-Pierre-des-Corps, ainsi qu'à Tours au boulodrome, équipement sportif métropolitain. « *Nous avons deux gros objectifs pour 2023. Le premier est d'obtenir un titre de Champion de France en FSGT puisque la compétition se tient en Touraine à Ballan-Miré, les 8, 9 et 10 juin prochains. Ce serait un plaisir d'obtenir un sixième titre national à domicile ! Nous souhaitons aussi lors de cette année maintenir notre équipe FFPJP en deuxième division.* »

Autre projet pour la section pétanque ? Trouver des nouveaux sponsors pour épauler le club. « *Nous allons bientôt investir dans de nouveaux équipements et habillements. Si vous souhaitez nous rejoindre pour nous soutenir, n'hésitez pas à nous contacter* » conclut Antonio. ■

TOUS ENSEMBLE AVEC SEÏVHÂNN

Connaissez-vous l'amyotrophie spinale infantile de type II ? C'est cette maladie génétique neuromusculaire qui touche Seïvhânn, 8 ans. L'association qui porte son nom a pour objectif de récolter des fonds afin de financer l'achat d'équipements adaptés à sa maladie.



Seïvhânn, entouré de sa mère Tiffany et son beau-père Sébastien
© Tous ensemble avec Seïvhânn

Qu'est-ce que l'amyotrophie spinale infantile de type II ? « C'est une maladie génétique qui déforme la colonne vertébrale, les membres inférieurs et supérieurs, les poumons. Seïvhânn n'a pas de force dans les jambes, il ne peut donc pas marcher. Cela entraîne aussi chez lui des douleurs musculaires et des troubles respiratoires. Seïvhânn doit donc se rendre régulièrement chez la kiné et tous les trois mois à l'hôpital Clocheville pour bénéficier d'un traitement qui ralentit la progression de la maladie. Depuis sa naissance, Seïvhânn a déjà reçu dix-neuf injections. Il est suivi aussi par le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile Mirabeau » explique Sébastien Hoarau, beau-père de Seïvhânn et secrétaire de l'association.

Le jeune garçon de 8 ans est scolarisé à l'école Pierre-Sémar, l'unique école de la ville en capacité d'accueillir des enfants en situation de handicap. « Comme tous les autres enfants, Seïvhânn peut aller à l'école et adore ça. C'est un enfant souriant, plein de vie et toujours positif ! »

C'est en août 2021 que la famille et l'entourage de Seïvhânn décident de créer une association afin d'aider l'enfant et sa mère à lever des fonds pour l'achat de matériels spécifiques. « L'argent que nous récoltons bénéficiera à améliorer le quotidien de Seïvhânn. Notre objectif est de rassembler 100 000€ pour l'achat d'un fauteuil roulant électrique (15 000€ avec seulement 960€ de subvention), d'un véhicule adapté (40 000€ à l'achat auquel s'ajoute 15 000€ supplémentaires d'aménagements avec seulement 5 000€ de subvention), ainsi que des travaux d'aménagement du foyer (environ 10 000€ avec seulement 5 000€ de subvention) » souligne Sébastien Hoarau.

L'association met donc en place différentes actions pour soulever des fonds. « Nos bénévoles ont du savoir-faire et réalisent des créations dont leur profit est reversé à l'association. D'ailleurs un grand merci à eux pour leur soutien sans faille depuis le lancement de l'association. En décembre 2022, les motards Père-Noël nous ont donné un gros coup de pouce avec leur action : 5 745€ ont été récoltés. Et il est également possible de faire des dons (unique ou régulier) via le site de l'association ou la cagnotte Leetchi. »

Avec la création de l'association, la famille de Seïvhânn, ainsi que les membres et bénévoles, souhaitent aussi sensibiliser à l'amyotrophie spinale infantile. « Nous souhaitons notamment interpeller le gouvernement et les acteurs de la santé publique. L'amyotrophie spinale infantile est une maladie que l'on peut détecter avant la naissance de l'enfant grâce à une simple prise de sang qui coûte 5€ (en Belgique). Et si la maladie est décelée, un traitement existe ! Il faut seulement que le nourrisson ait l'injection du médicament dans sa moelle épinière avant ses six mois. En Belgique, chaque femme enceinte a la possibilité de se faire dépister si elle le demande. Si cela était aussi réalisé en France, de nombreux enfants pourraient avoir une vie normale. C'est notre combat de défendre cette cause » conclut le secrétaire de l'association. ■

CONTACT

Téléphone : 06 45 09 59 07

Mail : contact@tous-ensemble-avec-seyvhann.com

Site : www.tous-ensemble-avec-seyvhann.com

Facebook : Tous Ensemble avec Seyvhann

BENOIT SANCHEZ

Benoit Sanchez, Corpopétrussien, est aussi connu sous le nom du Tatoué Toqué. Chef cuisinier depuis 30 ans, il a remporté en novembre dernier le titre de vice-champion du monde de burger avec l'équipe de France à Dallas. Aujourd'hui il nous parle de son parcours !

Cuisiner. Un mot pour définir une passion. « Je suis originaire d'une grande famille. Lors des repas en famille, j'adorais cuisiner avec mon beau-frère, j'avais alors 6-7 ans. Cette passion ne m'a jamais quitté. »

En grandissant, le natif de Saint-Pierre-des-Corps se forme dans le domaine. « J'ai passé un CAP et un bac pro cuisine. Puis j'ai voyagé pour apprendre et me perfectionner dans le métier. J'ai découvert différentes cultures dans des restaurants étoilés. Je suis passé par Londres, Madrid et les stations de Haute-Savoie en hiver. J'ai aussi été chef cuisinier pour la dernière colonie de vacances de Pornichet de la ville » se souvient-il.

En 2017, Benoit cherche à participer à un concours culinaire et prend part à la coupe de France du burger. « J'ai été finaliste du concours et c'est à partir de ce moment que je décide de travailler plus spécifiquement ce plat de fast food pour le rendre gastronomique. Je remporte en 2019 le prix du Burgers toqués et en 2021 celui du World Burger contest à Lyon. »

Le burger, étant devenu sa spécialité, Benoit décide de s'inscrire en août 2022 au concours international World Food Championships. « J'ai créé

l'équipe de France qui a participé à la compétition à Dallas. C'était la première année que des Français participaient. Notre équipe était composée de trois chefs : deux venant de Nice, que j'ai rencontrés lors de concours et moi-même. C'était une grosse expérience. Plus de 500 équipes inscrites et seulement 10 retenues en finale. Avec la team, nous nous exerçons depuis plusieurs mois pour le grand jour. Les membres du jury nous ont félicités pour notre burger revisité. Nous étions les seuls à faire nous-même le pain, cela les a impressionnés. Nous avons loupé de très près la première place. Nous finissons vices-champions. Et je compte bien retenter ma chance l'année prochaine. »

Aujourd'hui, à 45 ans, Benoit est propriétaire de deux restaurants, le "Tatoué Toqué" : l'un est implanté à Tours nord depuis deux ans. L'autre, installé dans le vieux Tours, a ouvert ses portes en janvier. « Tout est fait maison dans les restaurants : pains, frites, sauces. Nous fonctionnons en circuit court avec des producteurs locaux. La carte évolue tous les trois mois avec plusieurs types de burgers : viandes, poissons et végétarien. À terme, j'aimerais développer une franchise et ouvrir l'un des restaurants à Saint-Pierre-des-Corps. »

Benoit possède aussi sa propre entreprise d'événementiel. « Cela me permet de me déplacer sur le terrain pour proposer mes burgers sur des événements. En 2023, je serai au festival Terres du son, le Japan Tours Festival, ainsi qu'à des mariages. »

Et lorsque Benoit ne se trouve pas derrière les fourneaux, il aime passer du temps à Saint-Pierre-des-Corps. « J'aime le centre-ville et son marché. Je vais aussi au stade Camélinat pour regarder les matchs de rugby ou bien dans les gymnases pour voir du basket. Ce sont deux sports que j'ai pratiqués avec les associations de la ville » conclut le chef. ■

LES CONSEILS DE BENOIT POUR RÉUSSIR UN BON BURGER CHEZ SOI !

« Pour cuisiner un bon burger dans sa cuisine, il faut acheter des produits de nos commerçants locaux. Moi je commence toujours ma recette en choisissant le fromage. C'est ce qui donne le ton pour la suite de la recette. On prend ensuite un bon pain artisanal, une viande de son boucher, sans oublier de préparer la sauce. » Succès garanti pour les papilles ! ■



MICRO-FOLIE : UN NOUVEAU PONT VERS LA CULTURE

La culture accessible à tous grâce au numérique. C'est la mission du projet " Micro-Folie " qui s'implantera d'ici quelques mois sur la ville de Saint-Pierre-des-Corps. Ce dispositif, déjà établi dans trois communes du département (Ballan-Miré, Montbazou et Épeigné-les-Bois), émerge dans de nombreuses villes de France, ainsi qu'à l'étranger.

Découvrez dans ce dossier toutes les informations pratiques liées à ce nouvel espace culturel ! ■

UNE MICRO-FOLIE : KESAKO ?

Porté par le parc culturel parisien La Villette et soutenu par le Ministère de la Culture, le dispositif Micro-Folie consiste à intégrer des musées numériques au cœur d'équipements communaux déjà existants. Implantés au plus proche des habitants, ces nouveaux lieux culturels de proximité sont des véritables outils au service de l'éducation artistique et culturelle.

Ainsi, chaque Micro-Folie dispose d'un espace avec des tablettes numériques permettant d'accéder aux milliers d'œuvres de douze établissements culturels nationaux :

- le Centre Pompidou,
- le château de Versailles,
- la cité de la Musique - Philharmonie de Paris,

- le festival d'Avignon,
- l'institut du Monde Arabe,
- le Louvre,
- le musée national Picasso-Paris,
- le musée d'Orsay,
- le musée du Quai Branly-Jacques Chirac,
- l'opéra national de Paris,
- la réunion des musées nationaux - Grand Palais,
- l'Universcience et La Villette.

En fonction du lieu choisi pour accueillir la Micro-Folie, chaque ville peut ajouter d'autres modules à son espace tels qu'un FabLab (espace dédié à la créativité), un espace de réalité virtuelle, une scène, une bibliothèque, une ludothèque, etc. ■

LA MICRO-FOLIE CORPOPÉTRUSSE

À Saint-Pierre-des-Corps, le dispositif Micro-Folie se prépare depuis janvier 2022. Un comité de pilotage, une équipe projet et des groupes de travail ont été mis en place. Claire Douroux, directrice de la bibliothèque et responsable du projet nous explique les étapes qui ont permis de construire la Micro-Folie.

« Pour créer la Micro-Folie corpopétrussienne, nous avons décidé d'organiser une agora, c'est-à-dire une série d'ateliers participatifs permettant de recueillir les souhaits et les envies des habitants. Une vingtaine de personnes

ont répondu présent le 31 mars 2022 pour cet échange. Au cours de la soirée, les ateliers ont permis de questionner les habitants et les associations autour de trois thématiques : " pour quels publics ? ", " dans quel(s) lieu(x) ? " et " qu'est-ce que l'on y fait ? ". La soirée a été riche en informations, ce qui nous a permis par la suite de construire au mieux le projet. »

Ainsi, c'est le site de la bibliothèque qui a été choisi pour accueillir la Micro-Folie. « Elle se situera au rez-de-chaussée, plus précisément dans la salle Espace +. C'est un endroit au cœur de la ville, accessible à tous gratuitement. Nous avons travaillé avec un cabinet d'architecte de Saint-Avertin, Stadler Design studio, afin de ré-agencer la pièce pour accueillir les différents espaces que nous proposons au sein de la Micro-Folie, à savoir le musée numérique avec les tablettes et casques audio, un grand écran de diffusion, un point informatique avec trois ordinateurs, un point réalité virtuelle et un espace lecture. Un médiateur sera chargé d'animer la salle et ses différents espaces » souligne Claire Douroux.

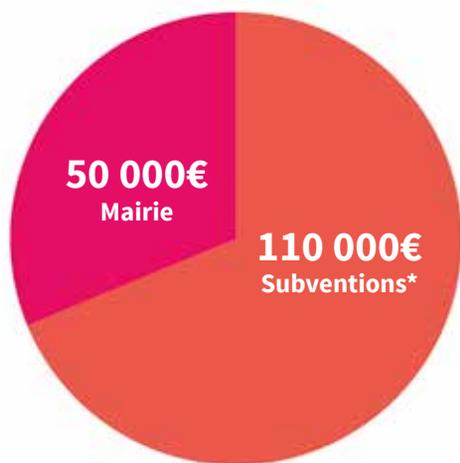
Les travaux d'aménagement de la salle débiteront dans le courant du premier semestre 2023. ■



Maquette 3D de la future salle dédiée à la Micro-Folie au rez-de-chaussée de la bibliothèque - © Stadler Design Studio

FINANCEMENT DU PROJET

160 000€ investis pour la création de la Micro-Folie.
70% du projet sont financés par des subventions :



*Région Centre Val-de-Loire et le département d'Indre-et-Loire dans le cadre du Fond de soutien à la transition numérique, la DRAC avec l'appel à projet Micro-Folie et l'État avec la dotation politique de la ville.

DÉFENDRE UN ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS !

Mettre en place une Micro-Folie à Saint-Pierre-des-Corps est un projet important pour la municipalité. Mickaël Chapeau, adjoint à la culture, nous en explique les raisons. « La Micro-Folie est un dispositif qui profitera à tous, tant au niveau des scolaires, que des associations et des habitants. Tout le monde n'a pas la chance de pouvoir se rendre dans les musées nationaux et grâce à ce dispositif, c'est la culture qui se déplace pour être au plus près de nous. Un accent particulier sera mis pour que la médiation s'oriente vers les habitants du quartier de la Rabaterie et un public plus jeune. Ce projet permettra aussi de lutter contre l'illectronisme car les utilisateurs de la Micro-Folie auront également accès à des outils numériques tels que des tablettes, ordinateurs et casques de réalité virtuelle. C'est un vrai plus pour la ville et l'ensemble des habitants qui, dès qu'ils le voudront, pourront venir à bibliothèque découvrir des œuvres qui les interpellent : peintures, sculptures, musiques, etc. » ■

CES COMMUNES QUI POSSÈDENT DÉJÀ UNE MICRO-FOLIE

En plein essor, le dispositif Micro-Folie a déjà pris ses marques dans plusieurs villes de la région Centre-Val de Loire. Quelques communes soulignent les bénéfices du musée numérique sur leur territoire :

- **Épeigné-les-Bois (407 habitants)** : « Notre Micro-Folie a été inaugurée au milieu de l'année 2022. C'est un outil qui va profiter à la fois aux habitants d'Épeigné-les-Bois mais aussi aux personnes résidant au sein de la communauté de communes. Nous sommes une douzaine de bénévoles à nous occuper du projet. On sent que les gens commencent à s'intéresser au musée numérique depuis la fin d'année, tout le monde prend petit à petit ses marques. Actuellement, ce sont les enfants des centres de loisirs qui s'y rendent régulièrement. On a aussi les associations du territoire qui commencent à s'approprier l'outil numérique. Cinq conférences sont programmées pour les prochains mois. »
- **Montbazou (4 694 habitants)** : « À Montbazou, la Micro-Folie vient compléter l'offre culturelle de la ville. Nous proposons ainsi à la population d'avoir accès à l'art local grâce à la galerie d'expositions et à l'art national par le biais de la Micro-Folie. Le musée numérique nous permet aussi de diversifier nos publics. Nous arrivons désormais à toucher les scolaires par le biais de conférences : introduction à l'art pour les élèves de primaire et découverte de mouvements artistiques pour les collégiens. La Micro-Folie a ouvert lors de l'été 2021 et elle devrait être complétée à l'avenir d'un module Fablab. »
- **Ballan-Miré (8 225 habitants)** : « Le mode conférence de la Micro-Folie fonctionne très bien auprès de nos écoles. À travers les tablettes, les enfants découvrent les œuvres de façon ludique. Chacun dispose de sa tablette et peut donc zoomer sur les parties qui l'intéressent. Notre musée numérique a ouvert en septembre 2021. »
- **Vierzon (25 542 habitants)** : « La Micro-Folie vierzonnaise a ouvert au public le 1^{er} février 2020. En trois ans, ce sont 20 000 visiteurs qui ont découvert le lieu, c'est un énorme succès. Notre Micro-Folie dispose, en plus du musée numérique, d'un espace de réalité virtuelle et d'une salle d'exposition. La population s'est appropriée l'outil et certains habitants viennent régulièrement. À noter aussi que de nombreux vacanciers s'arrêtent découvrir l'espace lors des trajets en direction des vacances. » ■



La future Micro-Folie corpopétrussienne, espaces réalité virtuelle et informatique - © Stadler Design Studio

UNE JOURNÉE AVEC....

LE SERVICE FINANCES



Le service finances composé de Yolande, Luce, Sonia, Karim (directeur du service) et Morgane (de gauche à droite en partant du haut de la photo)

C'est dans le centre technique municipal, au premier étage, que sont installés les agents du service finances. Ici, on parle de "règlement de mandats", de "recouvrement de titres" ou bien encore de "régie de recettes". « Nous avons un vocabulaire bien spécifique (rires). C'est ce que l'on appelle le langage comptable » explique Morgane.

Les cinq agents, Yolande, Sonia, Morgane, Luce et Karim travaillent en équipe pour assurer l'ensemble des missions du service. « Chacun a ses propres tâches, qui peuvent intervenir dans les pôles recettes ou dépenses. Karim et moi, nous nous occupons en binôme de la direction du service avec notamment l'élaboration du budget, le suivi de la dette et l'obtention de subventions. Sonia, Morgane et Luce traitent les autres dossiers : paiement des fournisseurs, suivi des régies, remboursement des frais de déplacements des agents, contact direct avec les services et le trésor public, archivage des documents (papier et numérique), fonctionnement des marchés publics, recensement du patrimoine de la ville, etc. » commente Yolande, directrice adjointe du service depuis 1996.

Comment se passe le paiement d'une facture ? « Pour payer

Préparation du budget, validation des mandats, relation avec les prestataires,... font partie intégrante des missions du service finances. Aujourd'hui découvrez les coulisses de ces agents qui manient les chiffres !

un fournisseur, nous avons un délai de 30 jours maximum. Nous recevons les factures sur une plateforme électronique. Ce sont les chefs de service qui engagent les dépenses, puis, une fois leur accord obtenu, la ville peut payer le fournisseur. Néanmoins, ce n'est pas le service finances qui procède au paiement mais le trésor public. En effet, une mairie ne peut pas manier son argent elle-même, elle doit faire appel à un mandataire qui s'occupera de réaliser pour elle l'action de paiement » souligne Sonia. Ainsi, en 2022, la ville a réalisé 17 513 mandats (paiement de factures).

Travailler au service finances n'est pas routinier, bien au contraire ! « Les domaines de la fiscalité et de la comptabilité évoluent tout le temps, on ne s'ennuie jamais. En plus de vingt ans de métier, plusieurs changements ont marqué le service comme le passage à l'euro, la dématérialisation des données, la création de budgets annexes pour la ville (service d'aide à domicile et caisses des écoles), etc. » conclut Yolande. ■

ÉLABORATION DU BUDGET DE LA VILLE : « Le point de départ pour construire le budget de la ville, c'est la loi de finances votée par le Sénat et l'Assemblée Nationale. À partir de ce texte, on détermine les dotations que pourra percevoir la commune. On observe aussi l'inflation, ainsi que les subventions de nos partenaires (métropole, CAF, etc.). C'est ensuite un travail en étroite collaboration avec les services qui débute. Chaque chef de service prépare un budget qu'il présentera lors d'une réunion en présence du maire, du premier adjoint, de son élu de référence et d'une personne du service finances. Une fois tous les budgets soumis, ce sont les élus qui arbitrent pour équilibrer le budget final. Puis le DOB, le Débat d'Orientation Budgétaire, est organisé en conseil municipal (8 février 2023). Le rapport présente à l'ensemble des élus ce à quoi le budget de la ville devrait ressembler. Ici, on prend juste acte des informations nécessaires au débat. C'est lors du prochain conseil municipal (22 mars 2023) que le budget est voté. Le service finances a la mission de le faire exécuter par les services municipaux tout au long de l'année » explique Karim Diop, directeur du service. ■

ROCHES ET PIERRES LAVRUT

Fondée en 1946, l'entreprise Roches et Pierres Lavrut est spécialisée dans le travail de la pierre pour particuliers et professionnels. Agathe Lejeune, future gérante de la société, nous présente l'entreprise familiale implantée dans la zone d'activités des Grands-Mortiers.



Jean-Marc et Agathe Lejeune, père et fille réunis au sein de l'entreprise familiale
© Roches et Pierres Lavrut

Roches et Pierres Lavrut, une Entreprise corpopétrussienne depuis plus de 75 ans...

Agathe Lejeune : l'entreprise a toujours travaillé la pierre : marbre, granit, céramique, composite, etc. C'est son savoir-faire ! Mon père, Jean-Marc Lejeune, a racheté l'entreprise en 2002 et a développé son activité. Son départ à la retraite approche bientôt et je compte reprendre l'affaire familiale. En ce moment il y a un passage de relais, j'apprends toutes les ficelles du métier pour gérer à l'avenir cette équipe d'une quinzaine de personnes.

Quels produits proposez-vous ? Pour quels types de clients ?

A. L. : Notre spécialité est la création de plan de cuisine. C'est l'activité principale, nous réalisons entre cinquante et soixante plans par mois.

Pour les particuliers, nous proposons des projets clés en main pour la réalisation de cuisine ou salle de bain. Nous suivons leur dossier de A à Z : création des plans, réalisations sur mesure des pièces en pierres, choix des meubles et pose au domicile des personnes. Pour les professionnels, nous réalisons et posons des façades,

cuisines, salles de bain et terrasses pour des projets immobiliers, entreprises et hôtels. Nous avons par exemple réalisé les façades des hôtels Hilton dans le centre-ville de Tours.

Il est possible de consulter toutes nos réalisations sur notre site internet, www.rochesetpierres.com. Cela vous donnera un premier aperçu de notre travail. Il y a même la possibilité de réaliser un devis en ligne avant de se rendre dans le showroom.

Qu'est-ce qui vous distingue de vos concurrents ?

A. L. : Nous nous déplaçons directement au domicile des clients pour concevoir un projet. C'est un vrai atout ! Nous relevons nous-mêmes les côtes des pièces, ainsi que les emplacements des branchements électriques et des arrivées d'eau. Notre conceptrice, Katia, peut aussi prendre mieux connaissance de vos habitudes pour proposer un agencement sur mesure, pratique pour votre quotidien. Lors d'un dernier chantier par exemple, Katia avait remarqué que les clients adoraient les épices. Ainsi elle a pu ajouter à leur projet un rangement

spécifique à cet aliment !

Une fois le projet validé, nous réalisons en interne toutes les pièces en pierre dans notre atelier à Saint-Pierre-des-Corps. L'équipe technique dispose de différentes machines pour découper et façonner les tranches de trois mètres par deux mètres. Le finissage de chaque pièce se fait ensuite à la main.

Un endroit que vous aimez à Saint-Pierre-des-Corps ?

A. L. : Le centre-ville ainsi que le square Line-Porcher et ses palmiers.

Des commerces que vous souhaitez recommander ?

A.L. : Oui, ceux avec qui nous travaillons à Saint-Pierre-des-Corps comme Mirific, Groupe Benard, Panicentre et Michel et Albert. ■

CONTACT

Adresse : 58 rue des Grands-Mortiers

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Téléphone : 02 47 44 23 50

Mail : lavrut@rochesetpierres.com

Site : www.rochesetpierres.com



BRÈVES DE MÉTRO

RESTEZ INFORMÉS !

Suivre l'actualité de la métropole en quelques clics, c'est possible ! Inscrivez-vous à la newsletter mensuelle TMVL et recevez dans votre boîte mail les dernières informations de la collectivité. Pour s'abonner, rendez-vous sur www.tours-metropole.fr ■

PARC À VÉLO

Tours Métropole investit pour les cyclistes. En janvier, des travaux ont été réalisés dans le parc à vélo, proche de la gare, pour augmenter la capacité de stationnement, passant de 52 à 68 places. ■

PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN

Le plan local d'urbanisme métropolitain est un document d'urbanisme intercommunal qui fixera prochainement les règles générales d'utilisation du sol sur tout le territoire de la métropole.

En cours de réalisation, des premières séances de travail ont eu lieu en 2022. D'autres se tiendront au cours de l'année 2023. Pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur www.tours-metropole.fr/PLUM ■

DÉCHÈTERIE

La gestion des déchèteries est une compétence métropolitaine. À Saint-Pierre-des-Corps, la déchèterie du Bois des Plantes est située rue des Butelles. Son accès est gratuit pour

tous les habitants de la métropole, sur présentation d'une carte à demander sur www.tours-metropole.fr/aller-la-decheterie

La déchèterie de Saint-Pierre est ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45. ■

RECYCLEZ VOS DÉCHETS !

Vous souhaitez recycler vos déchets alimentaires et verts ? Tours Métropole met à disposition des habitants deux dispositifs gratuits pour donner une seconde vie à vos déchets organiques et créer votre propre compost.

• **Pour les maisons avec jardin, obtenez un composteur.** Munissez-vous d'un justificatif de domicile. La distribution s'effectue tous les derniers vendredis de chaque mois au 30 rue Joseph-Cugnot à Joué-lès-Tours, de 8h à 12h et de 13h à 16h. Le composteur reste la propriété de Tours Métropole. Une convention de mise à disposition est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place, et à présenter le jour de votre venue. Fiche téléchargeable www.tours-metropole.fr, rubrique " Services aux habitants ", " Collecte et tri des déchets ", " Obtenir un composteur ou un lombricomposteur ". ■

• **Pour les appartements et maisons sans jardin ou inférieur à 20m², obtenez un lombricomposteur.** Le

lombricomposteur est une grande boîte hermétique et étanche composée de différents éléments et compartiments. On y élève des vers pour qu'ils puissent recycler les déchets pour en faire du compost. Contactez par mail - accueil-collecte@tours-metropole.fr - la direction des déchets pour faire votre demande. Précisez dans le mail votre nom, prénom, téléphone, mail, adresse postale complète et le type de logement. ■

ARTÉMIS

Le guichet unique Artémis, géré par Tours Métropole, est un service public d'aide à la rénovation de l'habitat. Gratuit, il s'adresse à tous les habitants métropolitain (sans condition de ressources), aux petites entreprises (commerces, bureaux, restaurants, etc.), ainsi qu'aux propriétaires bailleurs et aux copropriétés de la métropole.

Des conseillers vous accompagnent dans vos projets de rénovation, quelle que soit la nature des travaux (isolation, amélioration des performances énergétiques, etc.), vous proposent des aides financières, etc.

Pour plus d'informations, contactez le service au 02 47 33 18 88 (le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le mardi de 9h à 12h30) ou écrivez à l'adresse mail suivante : artemis@tours-metropole.fr ■



CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus des conseils municipaux en entier sur www.saint-pierredescorps.fr

20 DÉCEMBRE 2022 (EXTRAITS)

Vœu présenté par le groupe d'opposition « À GaucheS Toute ! » pour la révision des tarifs de la restauration à la résidence autonomie
Vœu adopté à l'unanimité.

Vœu présenté par le groupe d'opposition « J'aime Saint-Pierre-des-Corps » pour aider les Copopétrussiens et les accompagner dans le changement de leurs pratiques
Vœu adopté à l'unanimité.

Compte-rendu de la délégation accordée au maire en application de l'article L.2122-22 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.)
Prend acte.

Fourniture et acheminement d'électricité dont la puissance de comptage est inférieure ou égale à 36 kVA – Autorisation de signature du marché
Votes : délibération adoptée à l'unanimité.

Prestations d'impression du bulletin municipal, de documents administratifs et de supports de communication – autorisation de signature du marché
Votes : délibération adoptée à l'unanimité.

Demande de garantie d'un emprunt CDC par Touraine Logement – Opération de réhabilitation des logements Jacques-Prévert (cette délibération annule et remplace la délibération n° 2022-64 du 1^{er} juin 2022)
Votes : délibération adoptée à l'unanimité.

Mise en place du télétravail
Votes : pour : 22. Contre : 10 (M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala, F. Kendri, N. Benzaït).

Modification de la liste des fonctions pour les astreintes décisionnelles
Votes : délibération adoptée à l'unanimité.

Opération « Petits déjeuners » maternelle Stalingrad
Votes : délibération adoptée à l'unanimité.

Vente à Monsieur Lescop de la parcelle cadastrée AC 723 au prix de 15 000€
Votes : pour : 21. Contre : 5 (C. Jeanneau, C. Lala, F. Kendri, N. Benzaït, B. Grosleron). Abstentions : 6 (M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra).

Charte des engagements réciproques entre la ville de Saint-Pierre-des-Corps et les associations
Votes : pour : 24. Abstentions : 8 (M.

Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, F. Kendri, N. Benzaït).

Tarifs de location des gymnases et terrains de sports au 1^{er} janvier 2023
Votes : délibération adoptée à l'unanimité.

Tarifs des entrées et de location de la piscine municipale au 1^{er} janvier 2023
Votes : pour : 22. Contre : 8 (M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, F. Kendri, N. Benzaït). Abstentions : 2 (C. Jeanneau, C. Lala).

Questions orales

• Question orale du groupe « Agir Ensemble » concernant l'avancée des réflexions conjointes de la Métropole et de la SNCF sur le projet d'étoile ferroviaires et les moyens mis en œuvre pour y associer les populations, notamment celle de Saint-Pierre-des-Corps.

• Question orale du groupe « J'aime Saint-Pierre-des-Corps » concernant l'insuffisance de chauffage à la Résidence des personnes âgées. ■

8 FÉVRIER 2023 (EXTRAITS)

Procès-verbal du conseil municipal du 20 décembre 2022 à approuver (sous réserve de modifications des élus)

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

Vœu présenté par le groupe d'opposition « J'aime Saint-Pierre-des-Corps » propose l'aménagement de parkings extérieurs pour vélo au pied des immeubles collectifs

Vœu adopté à l'unanimité.

Vœu présenté par le groupe d'opposition « Vivre ensemble solidaires en Métropole Tourangelle #la France Insoumise » souhaite tout en affirmant son attachement au système par répartition, demande le retrait du projet de réforme des retraites à l'âge de 64 ans

Amendement proposé par B. Grosleron. Amendement adopté à l'unanimité. Votes du vœu : pour : 14 (M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala, F. Kendri, N. Benzait, B. Grosleron, S. Mokadem, G. Ak, M. Ak). Contre : 12 (E. François, O. Conte, E. Drapeau, A. Volatiana, A. Garcia, A. Delanchy, C. Bonnard, R. Durouchoux, S. Audusseau, A. Marichal, C. De Amarin, L. Lefèvre). Abstentions : 6 (A. Brimou, J. Métails, R. Danger, M. Persiani, G. Frémont, M. Chapeau). Vœu adopté à la majorité.

Vœu présenté par le groupe d'opposition « À Gauches Toute ! » de demander à monsieur Frédéric Augis, président de Tours Métropole Val-de-Loire, de satisfaire au recours gracieux déposé à TMVL et d'organiser l'annulation de la délibération N°C_22_12_12_020 du conseil métropolitain de Tours Métropole Val-de-Loire, en date du 12 décembre 2022 portant approbation de la modification n°1 du PLU de Saint-Pierre-des-Corps

Votes du vœu : contre : 22. Pour : 10

(M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala, F. Kendri, N. Benzait). Vœu non adopté.

Modification conseillers municipaux délégués

Votes : pour : 24. Contre : 8 (M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, F. Kendri, N. Benzait).

Bail d'habitation – Logement vide : Monsieur Jihad – 39 rue Maurice Beaufils à Saint-Pierre-des-Corps

Votes : pour : 24. Contre : 8 (M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala).

Débat d'orientation budgétaire 2023

Prend acte.

Versement anticipé d'une partie de la subvention municipale 2023 au CCAS - Budget principal de la commune

Votes : délibération adoptée à l'unanimité.

Demande de garantie d'un emprunt CDC par la société SCALIS – Opération « acquisition en VEFA de 15 logements, rue de la Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps »

Votes : délibération adoptée à l'unanimité.

Nouveaux tarifs du prix d'un repas pour les personnels municipaux

Votes : délibération adoptée à l'unanimité.

Modification des annexes du règlement intérieur des crèches relatives aux modalités d'ouverture des structures Pataploum et Farandole

Votes : délibération adoptée à l'unanimité.

Convention prestation de service avec la CAF pour le Relais Petite Enfance

Votes : délibération adoptée à l'unanimité.

Convention avec la CAF pour l'habilitation d'agents à actualiser des données sur le site www.monenfant.fr

Votes : délibération adoptée à l'unanimité.

Convention de servitudes entre la commune de Saint-Pierre-des-Corps et le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL 37) pour l'établissement de canalisations souterraines de télécommunication et d'un regard béton, sur les parcelles référencées section AV n°49, 94 et 160, au 43 avenue Yves-Farges

Votes : délibération adoptée à l'unanimité.

Mise en place d'un bail commercial avec clause de transfert au profit d'Auchan Supermarché pour l'exploitation d'un supermarché dans le centre commercial de la mairie

Votes : pour : 21. Contre : 1 (B. Grosleron). Abstentions : 10 (M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala, F. Kendri, N. Benzait)

Renouvellement de bail commercial en faveur de la SNC RACINEAU et FILS

Votes : délibération adoptée à l'unanimité.

Mise à disposition du centre culturel communal dans le cadre du soutien à la création à des compagnies ou groupes locaux

Votes : délibération adoptée à l'unanimité.

Mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes au conservatoire de Tours le 17 mars 2023

Votes : délibération adoptée à l'unanimité.

Attribution d'une avance sur la subvention 2023 au Patronage Laïque dans le cadre du projet de ludothèque

Votes : délibération adoptée à l'unanimité. ■

LIBRE EXPRESSION

Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques représentés au sein du conseil municipal et n'engagent que leurs auteurs.

SAINT-PIERRE AUTREMENT

LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE À SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Pour les collectivités territoriales, le début d'année est marqué par le vote du budget communal. Mais avant de pouvoir voter le budget, nous devons débattre des différentes orientations que nous souhaitons prendre pour notre commune, que ce soit en matière d'éducation, de transition écologique ou encore de sécurité et vie sociale.

Pour l'année 2023, la municipalité souhaite un budget dans la continuité de celui de 2022 avec des actions concrètes à destination de notre population. Notre volonté est de continuer à rénover nos établissements scolaires, ou encore nos structures sportives, trop longtemps privés d'un quelconque investissement.

Depuis 2019, notre budget communal a fortement évolué. Saint-Pierre-des-Corps a connu, comme beaucoup d'autres villes, l'impact négatif de la pandémie, de la hausse des coûts ou encore de la baisse récurrente de la dotation forfaitaire sur sa situation financière.

Nous avons dû effectuer avec l'aide de la Préfecture ainsi que de la Chambre Régionale des Comptes un long et laborieux travail pour pouvoir déboucher sur un budget à l'équilibre. Nous avons réussi à trouver cet équilibre, sans pour autant diminuer la qualité des services et prestations offertes à notre population. Nous sommes passés d'une capacité d'autofinancement (sommes des ressources internes permettant d'investir sans contracter d'emprunt) négative en 2020 à plus de 2 millions d'euros en 2021 ! Cette somme permet aux collectivités d'investir sur leur territoire mais également de faire face aux différentes crises. La situation financière de notre commune paraît plus saine, ce qui n'était pas arrivé depuis des années. Cependant, les dépenses futures de la collectivité seront tributaires de la conjoncture actuelle et de l'inflation, qui se traduit par une augmentation quasi-journalière des coûts. ■

Saint-Pierre Autrement

E. Francois, O. Conte, E. Drapeau, M. Chapeau, M. Persiani, A. Brimou, A. Garcia, J. Métais, G. Ak, A. Delanchy, C. Bonnard, L. Lefèvre, R. Durouchoux, S. Audusseau, S. Mokadem, M. Ak, P. Daumain, R. Danger, C. de Amorin, A. Volatiana, A. Marichal, G. Frémont.
o.conte@mairiespdc.fr

À GAUCHES TOUTE !

POUR QUE LES HABITANT-E-S DE LA VILLE PUISSENT PRENDRE TOUTE LEUR PLACE DANS LA CONSTRUCTION DES DOSSIERS MUNICIPAUX

En matière de communication, l'équipe municipale en place sature l'espace médiatique au point que l'écart se creuse entre l'information à laquelle les citoyens ont droit pour se faire une opinion et l'auto glorification permanente.

Derniers exemples en date : les panneaux d'information qui vantent la cantine à un euro alors que l'on sait que pendant deux ans le maire a rejeté systématiquement toutes les propositions de l'opposition et d'AGT en particulier pour revoir le mode de calcul des tarifs de la restauration scolaire. Cela a eu pour conséquence de maintenir des hausses non justifiées et abusives des tarifs notamment pour les familles les plus fragiles.

Idem pour évoquer l'arrivée de trois médecins au centre régional de santé qui en fait ne sont que trois temps partiels et non pas des temps complets comme la laisse penser la communication municipale.

Ces deux exemples montrent qu'à force de vouloir communiquer sur tout et tout le temps on donne en fait une information biaisée voire tronquée à la population.

A GaucheS Toute ! a proposé des modifications dans le règlement intérieur du conseil municipal :

- Que les questions orales lors du conseil,

bien souvent expression des demandes d'habitants, soient traitées au début et non à la fin lorsque le public est parti.

- Que l'on inscrive dans le règlement intérieur du conseil municipal le droit d'initiative locale pour permettre aux habitants de pouvoir proposer l'inscription à l'ordre du jour du conseil municipal une question d'intérêt communal (proposition portée dès 2020).

- Que les groupes disposent d'un droit d'expression plus important dans la Clarté, pour une meilleure information du lecteur et puissent avoir accès à des locaux et moyens dédiés aux élus.

AGT poursuivra à vos côtés ses initiatives pour que nous soyons ensemble informés et acteurs de la vie municipale. ■

À Gauches Toute !

M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra.
agauchestoute@gmail.com

J'AIME SAINT-PIERRE-DES-CORPS QUELLE POLITIQUE « COMMERCE » POUR SAINT-PIERRE-DES-CORPS ?

L'année 2022 a été une année de deuil pour le commerce dans notre ville.

C'est près d'une dizaine de commerces qui ont cessé leurs activités au 1^{er} janvier 2023. Au-delà de l'émotion suscitée par la disparition de ces lieux de vie et d'activités, nous nous interrogeons quant à la responsabilité de la majorité municipale.

La fermeture administrative du Skippy reste dans les mémoires. À 15 jours des fêtes de fin d'année, le Maire a prononcé la fermeture de cet établissement obligeant le restaurateur à mettre la clé sous la porte le 31 janvier 2023 ! **Le maire aurait pu faire autrement, il ne l'a pas fait !**

Il en est de même pour les commerces de la place Maurice-Thorez. Entre le

commerçant à qui on laisse « généreusement » 18 mois d'activité, celui qui a droit à un bail commercial de 9 ans... celui qui n'a rien eu, est parti, dépité ! **Le maire aurait pu faire autrement, il ne l'a pas fait !**

Évoquons également la fin de Diagonale dont le bâtiment « la Boulangerie » est désespérément vide. **Le maire aurait pu faire autrement, il ne l'a pas fait !**

Nous avons proposé la création d'un poste de manager de centre-ville permettant l'animation commerciale, la gestion de l'attractivité de nos marchés, la promotion du centre-ville et de ses commerces, mais cette idée n'a pas été retenue par la majorité. Pourtant, c'est une criante et absolue nécessité de vivifier notre centre-ville afin de ne pas le laisser mourir. **Le maire aurait pu faire autrement, il ne l'a pas fait !**

Nous pouvons le dire, cette majorité navigue à vue ! Deux élus se sont succédés depuis le début de ce mandat sans stratégie claire sauf celle, démentie quelque mois après, que la mairie n'a pas à détenir des biens immobiliers à usage commercial.

Parce que nous aimons notre ville, nous demandons à ce que des actions soient menées afin de revitaliser la politique liée aux commerces. ■

J'aime Saint-Pierre-des-Corps

C. Jeanneau et C. Lala.
citadin@wanadoo.fr

AGIR ENSEMBLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

ENFIN UN CENTRE SOCIAL EN 2023 ?

Où en est le projet de centre social prévu pour 2023 ? La concertation avec les acteurs, associations, structures sociales et services municipaux a laissé place à l'expectative. À quand les décisions de la commune ? Quels financements sont prévus dans le budget 2023 ?

En décembre 2022, après 9 mois de travail entre la CAF, les associations et la municipalité, une feuille de route a été proposée : le centre social reposerait dès le début 2023 sur la création d'une association constitutive qui rédigerait le projet social et serait dotée d'un budget.

Deux axes seraient développés :

- Vie de quartier et vie associative, animation pour les familles
- Animation jeunesse, solidarité et insertion.

Le Conseil d'administration de cette association constitutive devrait recruter un(e) directeur(trice) avec des compétences administratives et financières, ainsi qu'une capacité à l'animation sociale et collective. Il mettrait en place une gouvernance partagée avec les structures concernées, des usagers et des familles. Une équipe de direction serait dédiée à la mutualisation des moyens et des offres de service, et à l'accueil des habitants. Elle pourrait mettre en place les premières actions du centre social dans les locaux de chaque partenaire.

La CAF s'est engagée pour 2023 à contribuer au financement à la fois des 2 espaces de vie sociale et de l'association constitutive.

Le projet du centre social est riche d'espoirs et d'attentes portés par les citoyens et associations, il figurait dans les programmes de toutes les listes aux dernières élections municipales. Un centre social associatif doit impulser une ouverture plus forte vers les habitants de tous les quartiers. Il doit aussi s'installer dans un lieu de vie nouveau qui doit être pensé avec la population... et qui doit être lui aussi financé.

Le temps est compté ! ■

Agir Ensemble, Transition écologique et citoyenne

B. Grosleron.
www.arialspdc37.org

VIVRE ENSEMBLE SOLIDAIRES EN MÉTROPOLÉ

QUAND LA MAJORITÉ MUNICIPALE DILAPIDE LE PATRIMOINE COMMUNAL, L'INTÉRÊT PRIVÉ PASSE APRÈS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL : CELUI DES HABITANTS

La ville est propriétaire d'un patrimoine privé acquis pour une grande partie dans le projet de réaliser des opérations d'intérêt général. Ce patrimoine est le bien des habitants de notre ville.

Ce patrimoine est **CONFIE EN GESTION À L'ÉQUIPE MUNICIPALE**, pour la durée du mandat. **LA MAJORITÉ MUNICIPALE N'EN EST PAS LA PROPRIÉTAIRE**, et n'a pas à en disposer pour les vendre et satisfaire uniquement des intérêts privés!

Nous sommes opposés à la **DILAPIDATION de NOTRE PATRIMOINE**, au nom de rentrées financières opportunistes ou d'une impossibilité de les entretenir, ou de l'impossibilité de construire.

La majorité municipale conformément à son orientation politique résolument de droite, liquide ce patrimoine à l'image d'une vente à la découpe et les biens quittent au fur et à mesure le patrimoine municipal.

Nous contestons cette méthode qui, sans état des lieux du patrimoine municipal actuel, ni présentation d'une vision de l'avenir se satisfait de vendre au fil des conseils municipaux des biens en abandonnant toute réponse à l'intérêt général.

Enfin, il est grave de constater que beaucoup de ces ventes sont faites sans publicité, par simple négociation de gré à gré et de façon totalement opaque. Pour exemple la vente de la parcelle AC 723 sans même un passage en commission municipale dont nous avons demandé l'annulation en conseil municipal le 08/02/2023.

En rédigeant notre demande nous n'avons pas encore la réponse, pas plus que celle de notre demande au conseil municipal de demander l'abandon du projet de réforme des retraites.

Vous pourrez en lisant cette tribune consulter ses décisions sur notre page Facebook ou en discuter avec nous lors de nos rencontres. ■

Vivre Ensemble Solidaires en Métropole

#La France Insoumise
F. Kendri et N. Benzait.
vesemt@gmail.com

CÔTÉ CULTURE

SAISON CULTURELLE : VIKTOR VINCENT ET MARIANNE JAMES AU CENTRE CULTUREL PROCHAINEMENT !

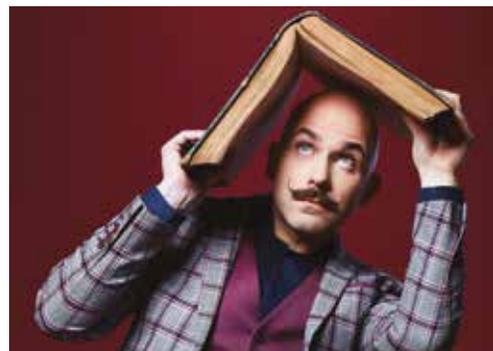
Avez-vous réservé vos billets ? En mars et avril, Viktor Vincent et Marianne James se produiront tous les deux sur la scène du centre culturel. Ces deux célébrités, bien connus du petit écran, ne devraient pas vous laisser indifférent !

« *Le spectacle de Viktor Vincent est remarquable. Le mentaliste interagit tout au long de la soirée avec le public. C'est un spectacle bien construit, où l'on se pose mille et une questions. Il est bluffant ! Un mélange de magie et de réflexions qui ravira petits et grands* » souligne Stéphane Gay, programmateur de la saison culturelle.

Puis, c'est la musique qui s'invitera au centre culturel. « *Dans son nouveau spectacle, Marianne James vous emmènera dans son univers. La jurée de " La France a incroyable talent " est un vrai personnage, qui vous transmettra son amour pour la musique lors de ce moment. Drôle et instructif !* » conclut Stéphane. ■

> **VIKTOR VINCENT, VENDREDI 3 MARS, 20h30, CENTRE CULTUREL,**
> **MARIANNE JAMES, VENDREDI 21 AVRIL, 20h30, CENTRE CULTUREL**

> **Billets disponibles sur www.billetterie.mairiespdc.fr et au guichet culturel ouvert le mercredi à la bibliothèque (tarifs : 20 €/16€/10 €)**



ENCABANÉE, LA PIÈCE DE THÉÂTRE ISSUE D'UNE HISTOIRE VRAIE

Si vous souhaitez découvrir une histoire authentique, c'est à la bibliothèque qu'il faut vous rendre ! Les 17 et 18 mars prochains, Émilie Beauvais, comédienne, mais aussi auteure, metteuse en scène, dramaturge et professeur de théâtre présentera la dernière création de la compagnie Supernovae, *Encabanée*.

Encabanée, c'est l'histoire d'Anouk, qui quitte son appartement confortable de Montréal pour un refuge forestier délabré au Kamouraska. « *Cette pièce de théâtre est tirée du roman de Gabrielle Filteau-Chiba qui raconte son parcours. Son histoire m'a touchée et j'ai donc eu l'envie de l'adapter pour la présenter au public. Joie, espoir, détresse et pouvoir d'agir se mêlent dans son combat pour défendre le vivant et le respecter. Un spectacle pour réveiller le sauvage qui est en nous* » explique Émilie Beauvais. ■

> **Pour en découvrir plus sur Émilie Beauvais, rendez-vous dans la rubrique portrait d'artiste page 17**

> **ENCABANÉE - COMPAGNIE SURPERNOVAE, VENDREDI 17 MARS - 19H ET SAMEDI 18 MARS - 15H, BIBLIOTHÈQUE, (ATTENTION, JAUGE LIMITÉE), TARIF UNIQUE : 3€**

LA CULTURE POUR TOUS LES ÉCOLIERS !

Prochain spectacle à destination du jeune public ? Ce sera la pièce de théâtre *L'ange pas sage* de la compagnie Voix-Off / Damien Bouvet le samedi 1^{er} avril au centre culturel. Comme tous les autres spectacles jeune public, il sera présenté aux écoliers de la ville, et plus précisément aux classes de CP-CE1. « *Chaque année, le centre culturel offre aux écoles des séances scolaires adaptées à tous les âges, de la maternelle à l'élémentaire, afin que chaque enfant ait accès, une fois dans l'année, à un spectacle* » commente Estelle Goré, chargée des relations avec les publics au centre culturel. ■

> **L'ANGE PAS SAGE - COMPAGNIE VOIX OFF / DAMIEN BOUVET, SAMEDI 1^{ER} AVRIL, 15H, CENTRE CULTUREL**

> **Billets disponibles sur www.billetterie.mairiespdc.fr et au guichet culturel ouvert le mercredi à la bibliothèque (tarifs : 7€/3€ à partir de 6 ans)**



APPEL AUX DONS

Dans le cadre de l'animation Blabla tricot, la bibliothèque lance un appel aux dons pour récolter de la laine et des aiguilles. Vous avez du matériel que vous n'utilisez plus à votre domicile ? Alors déposez-le à l'accueil de la bibliothèque ! ■



COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Quand tu écouteras cette chanson de Lola Lafon (Stock, 2022) - Livre adulte



Lola Lafon raconte, dans un texte intimiste et bouleversant, une nuit à Amsterdam dans la maison d'Anne-Frank devenue musée. Cette nuit, elle la passe plus particulièrement dans l'Annexe qui désigne les quelques pièces où Anne Frank a vécu pendant 25 mois avec ses parents, sa sœur et quatre autres personnes de l'été 1942 au 4 août 1944 à l'arrivée de la Gestapo.

Depuis ses débuts comme autrice on sait que Lola Lafon s'intéresse aux adolescentes mais si elle a choisi le musée Anne Frank c'est surtout pour se confronter à sa judéité et à l'histoire de sa famille. Le journal d'Anne Frank est publié dans le monde entier mais personne ne le connaît vraiment. Anne Frank voulait être écrivain et elle a fait un vrai travail de réécriture sur son texte. L'Histoire a manipulé, censuré, mal lu son journal et a tenté de donner une image lisse de l'adolescente, très loin de celle qu'elle était vraiment. Le texte de Lola Lafon a obtenu le Prix Décembre 2022 ainsi que le Prix des Inrockuptibles. ■

Frieren de Kanehito Yamada et Tsukasa Abe aux éditions Ki-oon - Livre jeunesse



Après avoir passé dix ans à combattre le roi des démons, le guerrier Himmel et ses compagnons Frieren l'elfe, Eisen le nain et Heiter le prêtre rentrent victorieux. La paix étant revenue, chacun mène sa vie de son côté. Cinquante ans plus tard, Frieren décide de retrouver ses anciens compagnons, mais pour elle qui jouit d'une incroyable longévité, c'est une surprise de retrouver le brave

Himmel âgé et mourant. Troublée par sa disparition, l'elfe magicienne prend conscience qu'elle n'a jamais pris le temps d'apprendre à le connaître. Commence alors pour elle une nouvelle quête : mieux comprendre les humains et entretenir le souvenir de ses anciens compagnons. ■

Bibliothèque municipale 3 rue Henri-Barbusse / 02 47 63 43 17

stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel communal 37 bis avenue de la République / 02 47 63 43 15

billetterie.mairiespdc.fr

Galerie Chabrier Passage Emmanuel-Chabrier / 02 47 63 43 15

Salle des fêtes avenue de la République

École de musique / Auditorium rue Henri-Barbusse / 02 47 63 43 15

AGENDA

MARS - AVRIL - MAI

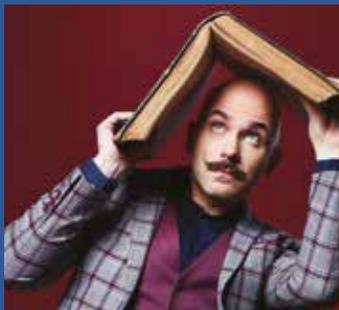
MARS - AVRIL

Vendredi 3 mars

Mentalisme

Viktor Vincent - Mental Circus

20h30 > Centre culturel
Dans son nouveau seul en scène, Viktor Vincent repousse une nouvelle fois les limites de son art. Dans l'ambiance des années 30 aux États-Unis, il crée autour de lui un cirque imaginaire où s'expriment les performances mentales les plus folles et les expériences les plus bluffantes. Durée : 1h20. Tarifs : 20€ / 16€ / 10€ (PCE). Restauration sur place à partir de 19h avec le Food truck La Gourmande.



Samedis 4 mars et 1^{er} avril

Des Histoires et Toi et Moi

Dès 10h30 > Bibliothèque
Lectures de 2 à 6 ans. Accès libre et gratuit.

Blabla tricot

Dès 14h30 > Bibliothèque
Animé par Geneviève Gaubin. Initiation et échange de savoir-faire. Pour tous les âges. Accès libre et gratuit.

Samedi 4 mars

Conseil citoyen de la Rabaterie - Journée internationale des droits des femmes

De 10h à 18h > Maison de l'Aubrière
Animations et expositions. Projection du film *Les lutins et le cosmonaute*. Ouvert à toutes et tous.

Mardi 7 mars

Cinéma

19h30 > Centre culturel
Film : Alibi.com 2

Du 7 au 25 mars

Univers manga - Exposition "Curieux Japon"

> Bibliothèque
Entrée libre

Jusqu'au 8 mars

Exposition

Les femmes-architectes : l'impact sur les débuts du modernisme

> Passage Chabrier
Entrée libre. La Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire propose une présentation de quatre femmes architectes et leur importance pour le développement du mouvement moderne en Europe : Charlotte Perriand, Eileen Gray, Margarete Schütte-Lihotzky et Lilly Reich. Cette exposition est complétée par une présentation des femmes architectes / designers du département d'Indre-et-Loire.

Mercredi 8 mars

Journée internationale du droit des femmes - Exposition Les

femmes-architectes: l'impact sur les débuts du modernisme

> Passage Chabrier
Journée d'étude dédiée à l'histoire européenne des femmes architectes, de leurs impacts sur le mouvement moderne depuis les années 1920, ainsi que sur la profession et l'exercice du métier des femmes architectes depuis la fin du XIX^{ème} siècle aux années 1960. Avec la présence d'Elke Mittmann (directrice de la maison d'Architecture et MCF HRD), d'Élise Koering (MCF à l'école Nationale Supérieure d'Architecture Paris-La Villette) et de Stéphanie Bouysse-Mesnage (architecte). Inscription conseillée à info@ma-cvl.org



Samedis 11 mars et 8 avril

Les échecs

15h > Bibliothèque
Avec l'Échiquier Corpopétrussien. Pour tous les âges. Accès libre et gratuit.



Samedi 11 mars**Braderie - Secours populaire**

De 9h à 13h > 57 rue Gambetta
Ouvert à tous. Plus d'infos au 06 81 41 57 25 et à spf37.spdc@orange.fr

Univers manga - Atelier d'initiation au dessin manga

14h > Bibliothèque
Avec la participation de l'illustratrice Alexandrine Bompard. Sur inscription.

Univers manga - Déambulation cosplay

15h > Bibliothèque
Avec l'association Cos Castle. Inscriptions sur place jusqu'au lancement du cosplay.

**Dimanche 12 mars****Match rugby régional 1 - USSP contre USM MONTARGIS**

Dès 13h30 > Stade Camélinat
13h30 : équipe réserve. 15h : équipe première.

Lundi 13 mars**Animation-lecture**

17h > Bibliothèque
Rencontre avec Ella Charbon, auteure-illustratrice du livre *À l'eau super*. Entrée libre.

Mardi 14 mars**Don du sang**

15h-19h > Salle des fêtes
Être âgé de 18 à 70 ans. Éviter de venir à jeun. Se munir d'une pièce d'identité. Plus d'informations au 02 47 36 01 01.

Cinéma

19h30 > Centre culturel
Film : Juste ciel !

Mercredi 15 mars**Cinéma - Séance jeune public**

14h30 > Centre culturel
Film : Maurice le chat fabuleux

Univers manga - Atelier yokai

15h > Bibliothèque
Créé ton yokai, À partir de 7 ans. Sur inscription.

Jeudi 16 mars**Réunion publique budget participatif**

18h30 > Salle de la Médaille

Vendredi 17 et samedi 18 mars**Théâtre - Compagnie Supernovae Encabanée**

19h le vendredi 17 mars

15h le samedi 18 mars

> Bibliothèque
Anouk a quitté son appartement confortable de Montréal pour un refuge forestier délabré au Kamouraska. Loin de tout dans le plus rude des hivers, elle livre son récit sous forme de carnet de bord. Encabanée est un voyage au creux des bois et de soi. Durée : 1h. Tarif unique : 3€. Jauge limitée.

**Samedis 18 mars et 15 avril****C dans la boîte**

Dès 10h, toute la journée

> Bibliothèque
Des jeux pour tous les âges, seul ou à plusieurs. Accès libre et gratuit.

Samedi 18 mars**Univers manga - Conférence " Le manga expliqué aux parents "**

16h > Bibliothèque
Animé par Bureau 21. Entrée libre.

Dimanche 19 mars**Brocante - USSP Rugby**

De 8h à 18h > Parking « Les Atlantes »
Inscriptions sur www.ussp-rugby.fr, par mail à rugby.ussp@gmail.com et au stade Camélinat tous les jours du lundi au vendredi de 16h à 18h30.

Saint-Pierre Médaille : repas / bal folk

De 12h à 17h > Salle Joliot-Curie
Coût du repas : 16€ pour les 12 ans et +, 10€ pour les 5-11 ans, gratuit pour les moins de 5 ans. Repas payable à l'inscription. Inscription demandée auprès de Matthieu Lambert au 06 51 25 04 40 ou Cécile Durouchoux au 06 75 38 56 29.

Mardi 21 mars**Univers manga - Conférence " L'univers secret des geisha "**

18h > Bibliothèque
Animé par Cyril Herrou, spécialiste de l'histoire des arts japonais, pour découvrir les règles subtiles régissant la vie des geisha. Entrée libre.

Cinéma

19h30 > Centre culturel
Film : The Fabelmans

Mercredi 22 mars**Univers manga - Atelier d'initiation au dessin manga**

15h > Bibliothèque
Avec la participation de l'illustratrice Alexandrine Bompard. Sur inscription.

Univers manga - Concert " Mangaku "

16h30 > Bibliothèque
Par Jcellosong. Serez-vous capables de reconnaître les génériques d'animés manga joués par le violoncelliste Jean-Christophe Ginez et par le harpiste Philippe Carillo ? Entrée libre.

Conseil municipal - Budget prévisionnel

18h > Salle du conseil municipal

Jeudi 23 mars**Réunion publique
tranquillité publique****18h30** > Salle de la Médaille**Samedi 25 mars****Univers manga - Avant-première -
spectacle " Fleur d'encre "****15h** > BibliothèquePar la compagnie Les Yeux grands fermés, danse et chant mettant à l'honneur les poétesses japonaises
Entrée libre.**Univers manga - Atelier yokai****15h** > Bibliothèque

Créé ton yokai, enfants- ados à partir de 10 ans. Sur inscription.

Dimanche 26 mars**Vide grenier - USSP Football****De 6h à 18h** > Boulevard Paul-Langevin et rue Danielle-Casanova
Renseignements disponibles sur Facebook (USSP Football), sur le site internet - www.usspfootball.com - ou au 06 52 91 93 10.**Carte blanche Emma Crochet -
Concert de flûte traversière****11h** > Auditorium de l'école de musique
Réservation à c.perault@mairiespdc.fr ou au 02 47 63 43 43 (Poste 42 65).**Lundi 27 mars****Réunion publique
budget participatif****18h30** > Maison de l'Aubrière**Mardi 28 mars****Cinéma****19h30** > Centre culturel

Film : Les choses sont simples

Mercredi 29 mars**Réunion publique
tranquillité publique****18h30** > Salle Joliot-Curie**Jeudi 30 mars****Animation-lecture****17h** > Bibliothèque

Rencontre avec Marie-Aude Murail,

auteure du livre *Sauveur et fils*. Entrée libre.**Vendredi 31 mars****Loto - USSP Rugby****Dès 19h** > Salle des fêtesDébut du loto à 20h30. Inscription à rugby.ussp@gmail.com et aux 09 73 52 18 06, 06 60 54 04 89 et 06 50 88 97 33 par sms.**Samedi 1^{er} avril****Chasse aux œufs - Secours populaire****De 9h à 13h** > Parc Line-PorcherAu profit du projet solidarité internationale Copains du monde. Plus d'infos au 06 81 41 57 25 et à spf37.spsc@orange.fr**Samedi 1^{er} avril****Théâtre jeune public -
L'Ange pas sage de la Cie
Voix Off / Damien Bouvet****15h** > Centre culturel

Un ange mal fagoté se retrouve juché sur un perchoir avec un fil à la patte. Il se plaît à raconter sa chute, conséquence d'après ses dires d'un combat héroïque et céleste avec un ange-dragon aux vellétés despotiques. Mais tout cela est-il bien arrivé ? Ou bien aurait-il oublié ce qu'il est venu faire ici, ce qu'il devait nous délivrer comme message à nous, les humains ? À partir de 6 ans. Durée : 45 min. Tarifs : 7€ / 3€.

**Samedi 1^{er} avril****Cabaret Jazz du SPDC Big-Band****Dès 19h** > Salle des fêtes

Comme tous les ans, le SPDC Big-Band transforme la salle des fêtes

de Saint Pierre-des-Corps en Cabaret Jazz. Nous recevons cette année le Big-DoDo Band. Pensez à réserver ! Vous passerez une soirée musicale en dégustant des crêpes salées et sucrées. Contacts : 06 30 97 93 12 et harmoniebigbandspdc@gmail.com**Dimanche 2 avril****Brocante - O Coração de Portugal**

Boulevard Paul-Langevin

Inscription au 06 82 23 91 93 ou à ocoracaodeportugal37@gmail.com**Mardis 4, 11, 18 et 25 avril****Cinéma****19h30** > Centre culturelLe détail des séances est accessible sur le site de la ville - www.saintpier-redescorps.fr - 15 jours avant leur programmation.**Du 6 avril au 17 mai****Exposition - Lignes d'épure
de Jacques Victor Giraud
et Sébastien Hoëltzner**

> Passage Chabrier

Vernissage le jeudi 6 avril à 18h.

Entrée libre. Sébastien Hoëltzner, sculpteur, occupe un espace de travail aux Ateliers de la Morinerie. Il a proposé à Jacques Victor Giraud d'exposer avec lui son travail de dessin.

**Jeudi 6 avril****Animation-lecture****17h** > BibliothèqueRencontre avec Ludovic Lecomte, auteur du livre *Oscar Carrosse*. Entrée libre.**Vendredi 7 avril****Loto - USSP Natation****Dès 19h** > Salle des fêtes

Samedi 8 avril

Braderie – Secours populaire

De 9h à 13h > 57 rue Gambetta
Ouvert à tous. Plus d'infos au 06 81 41 57 25 et à spf37.spcdc@orange.fr

Dimanche 9 et lundi 10 avril

Challenge U12 Marcel Bois

> Stade Camélinat
Tournoi de football international avec également la participation de nombreux clubs de Ligue 1 ou Ligue 2. Renseignements sur Facebook (USSP Football) et www.usspfootball.com

Les 18, 19 et 21 avril puis

les 25, 26 et 28 avril

C Koi la suite

Dès 15h > Bibliothèque, salle du conte
Lecture en plusieurs épisodes d'une histoire. A partir de 7 ans. Entrée libre et gratuite.

Jeudi 20 avril

Réunion publique budget participatif

18h30 > Salle Joliot-Curie

Samedi 22 avril

Conférence " Les records de vitesse sur rail et leurs innovations technologiques "

14h15 > Bibliothèque
La bibliothèque en association avec le Club de la Grande Vitesse Ferroviaire et l'AFAC a le plaisir de vous inviter à une conférence sur les records de vitesse sur rail, en particulier celui du 3 avril 2007 qui est de 574.8 km/h. Nous accueillerons les responsables de ce projet : Messieurs Daniel BEYLOT chef de projet, Christian COURTOIS responsable Energie des essais et pour animer cet échange Alain JEUNESSE, responsable de la motorisation de la rame. Entrée libre.

Mercredi 26 avril

Shizen Sport Truck

10h30-12h30 > Parking
Maison de l'Aubrière
Initiations et animations sportives.

Cinéma - Séance jeune public

14h30 > Centre culturel
Le détail des séances est accessible sur le site de la ville - www.saintpierredescorps.fr

saintpierredescorps.fr - 15 jours avant leur programmation.

Vendredi 28 et samedi 29 avril

Exposition de carte postale et timbres de philatélie

> Bibliothèque
Exposition sur les 180 ans de la ligne Paris-Orléans à travers les cartes postales et timbre. Par l'association « Les Cheminots philatélistes » en association de l'UAICF et le CASI de Tours.

Dimanche 30 avril

Cinéma

16h > Centre culturel
Le détail des séances est accessible sur le site de la ville - www.saintpierredescorps.fr - 15 jours avant leur programmation.

Samedi 20 mai

Mime jeune public - Sauve-Mouton de la Cie Discrète

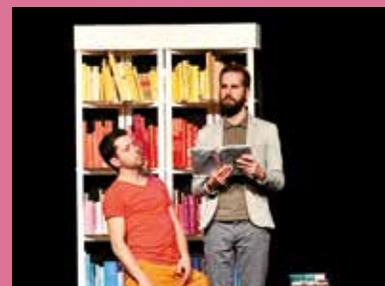
15h > Bibliothèque
Un mouton s'est échappé d'un livre et sème la pagaille en voyageant d'un livre à l'autre d'une bibliothèque. Un jeune lecteur et un bibliothécaire s'associent pour le retrouver avant que la situation ne dégénère. Commence alors une aventure où les différents univers des livres se mêlent les uns aux autres. À partir de 6 ans. Durée : 45 min. Tarifs : 7€ / 3€.

Vendredi 21 avril

**Concert - Marianne James
Tout est dans la voix !**

20h30 > Centre culturel
Chanter ! Il y a ceux qui savent et ceux qui ne savent pas... ceux qui pensent savoir... et ceux qui ignorent qu'ils savent. Pour se révéler en tant que chanteur, quoi de mieux que des cours de chants et qui de mieux, que LA spécialiste de la voix en France : Marianne James ! Plus qu'un spectacle musical, plus qu'une conférence sur le chant, Marianne nous propose une rencontre ! La sienne et celle de nous-même avec notre voix. Durée : 1h20. Tarifs : 20€ / 16€ / 10€ (PCE). Restauration sur place

à partir de 19h avec le Food truck La Gourmande.



Mardi 23 mai

Don du sang

15h-19h > Salle des fêtes
Être âgé de 18 à 70 ans. Éviter de venir à jeun. Se munir d'une pièce d'identité. Plus d'informations au 02 47 36 01 01.

FLEURISSEMENT 2023

C'est une nouvelle année de fleurissement qui débute pour les espaces verts ! En 2023, il n'y a aura pas de thématique particulière dans les massifs. « *Les jardiniers ont laissé cours à leur imagination. Ainsi, chaque massif sera unique avec ses propres particularités. Comme les années précédentes, nous poursuivons notre engagement dans le développement durable. Les étés sont de plus en plus chauds en France, il est donc plus que nécessaire de choisir des plantes résistantes à la canicule. Au total, nous produirons plus de 48 000 plants dans l'année. Nous aimerions aussi lancer un fleurissement participatif afin de planter un massif avec les jeunes. C'est une action en cours de préparation* » explique Antoine Bugnone, responsable des serres municipales. ■



CONSEIL DE LA JARDINIÈRE : LE ZANTEDESCHIA (ARUM)

Plantez les bulbes de Zantedeschia entre les mois de mars et mai, dans un pot ou un sol riche et bien drainé, à un endroit ensoleillé mais sans trop de chaleur, à environ 4 ou 5 centimètres de profondeur. Au jardin, il est important de laisser entre 30 et 40 centimètres entre chaque bulbe. Lorsque l'arum est installé en intérieur, baignez le pot d'arum dans un seau d'eau quelques minutes chaque semaine. L'arum est une plante gourmande, ajoutez un engrais liquide aux arrosages une fois par mois pour l'arum au jardin, et deux fois par mois pour l'arum en pot. Avant l'hiver, prélevez une partie du rhizome que vous mettrez en pot dans votre maison et vous aurez ainsi des Zantedeschia en hiver. Coupez court dès les premières gelées mais pas avant le jaunissement complet des feuilles, car c'est à ce moment qu'elles constituent leurs réserves pour la prochaine floraison. Pour une floraison spectaculaire, colorée et abondante, ajoutez de l'engrais spécial bulbes. Une fois les fleurs fanées, il faudra arrêter tout apport en eau pendant deux mois. Protégez les rhizomes en mettant une bonne couche de paillage ; vous pouvez utiliser des feuilles séchées, des paillettes de chanvre ou de lin ou encore des fougères. Attention : les fruits sont très toxiques ; évitez de les consommer et si vous avez des arums dans votre jardin, ne laissez pas la plante à la portée des enfants. **Prochain Clarté : le topinambour** ■

CONTACT

Téléphone : 06 44 22 72 08 / 06 84 07 01 05

Mail : amicaledelamorinerie@outlook.com

Sites : www.amicaledelamorinerie.sitego.fr / www.amicaledelamorinerie.blog4ever.com

MAIRIE

02 47 63 43 43 / 34 avenue de la République
 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

VOS ÉLUS

02 47 63 43 43 / Sur rendez-vous.

CONCILIATEUR, POINT D'ACCÈS AU DROIT, MÉDIATION EMPLOI, AIDE CAF, AIDE ASSOCIATIONS

02 47 63 44 60

Maison de l'Aubrière / rue de l'Aubrière

- Le **conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. **Mardis 28 mars et 25 avril** de 14h à 17h sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60.
- Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point justice. Permanence mardi matin et jeudi après-midi.**
- **Permanence médiation emploi**, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37, **le jeudi matin sur rendez-vous** au 02 47 37 95 44.
- **Association, comment faire ?** Permanence assurée par ID37 pour aider à la création et au fonctionnement d'associations. Tous **les mercredis de 14h à 17h, sur rendez-vous.** Renseignements : 07 83 97 23 58.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET ARCHITECTE COLORISTE

02 47 63 44 09

Centre technique / 1 rue Robespierre

Vous construisez ou réaménagez une maison ? Rencontrez un architecte-coloriste sur rendez-vous (matin) les **vendredis 3 mars et 7 avril.**

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

02 47 63 43 60 / 12 rue Rosenberg

- **Consultations de médecine générale** sur rendez-vous : lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 14h30, mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 8h30 à 12h30.
- **Permanence de soins infirmiers au CMS** (sur rendez-vous) : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
- **Permanence de soins infirmiers pour les soins à domicile** (sur rdv) : du lundi au dimanche de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h.

CARNET

Naissances : Elron TCHIBINDA MBOUMBOU NDENDE, Flora MAINGOT GUÉNAN, Livaya AUBRY PERCHAPPE.

Mariages : Babacar DIAW et Ndeye BA.

Décès : Nicole ROBIN née THÉBAUDEAU, Jean Francis GUÉRY, Eulalia MARQUES FERNANDES DA SILVA née FERNANDES DA COSTA, Claude POUSSON, Monique RIPAULT, Pierrette LANDY née LANDY, Catherine ONDONGO née NKAMA, Claudine DOSSET née CHEVROT.

DON DU SANG

Mardi 14 mars de 15h à 19h. Salle des fêtes. Être âgé de 18 à 70 ans. Éviter de venir à jeun. Se munir d'une pièce d'identité. Plus d'informations au 02 47 36 01 01.

SUR L'AGENDA DU MAIRE EN MARS ET AVRIL

MARS

Mercredi 1^{er}/03 : comité de pilotage (COPIL) contrat local de santé à la métropole. COPIL bâti énergétique à la métropole. Comité syndical du syndicat des mobilités à la métropole. **Samedi 4 et dimanche 5/03** : Festival « *Les pieds qui rient* ». **Mardi 7/03** : conférence des maires à la métropole. **Jeudi 9/03** : commission habitat et politique de la ville à la métropole. **Vendredi 10/03** : COPIL requalification avenue Yves-Farge. **Lundi 13/03** : commission finance à la métropole. Bureau métropolitain. **Mardi 14/03** : bureau municipal. **Jeudi 16/03** : réunion publique budget participatif, salle de la Médaille – 18h30. **Lundi 20/03** : conseil métropolitain (budget). **Mardi 21/03** : bureau municipal. **Mercredi 22/03** : conseil municipal (budget). **Jeudi 23/03** : réunion publique tranquillité publique, salle de la Médaille - 18h30. **Vendredi 24/03** : COPIL autoroute bas carbone. **Mardi 28/03** : séminaire de la Fabrique prospective à Paris. Bureau municipal. **Lundi 27/03** : réunion publique budget participatif, Maison de l'Aubrière – 18h30. **Mercredi 29/03** : réunion publique tranquillité publique, salle Joliot-Curie – 18h30.

AVRIL

Mardi 4/04 : conférence des maires à la métropole. **Mardi 11/04** : bureau municipal. **Mercredi 12/04** : conseil d'exploitation de l'eau à la métropole. **Jeudi 13/04** : conférence métropolitaine à l'enseignement supérieur, aux formations professionnelles et apprentissages. **Lundi 17/04** : commission finance à la métropole. Bureau métropolitain. **Mardi 18/04** : bureau municipal. **Jeudi 20/04** : réunion publique budget participatif, salle Joliot-Curie – 18h30. **Mardi 25/04** : bureau municipal.

BUDGET PARTICIPATIF



VOS IDÉES
DES PROJETS POUR DEMAIN



Déposez vos projets
du 23 mars
au 26 mai 2023

www.saintpierredescorps.fr / Budgetparticipatif

